

REDICTION, ADMINISTRATION et IMPRIMERIE  
5-7, rue Général-Dufour, 5-7

Le Journal de Genève ne répond pas des manuscrits qui lui sont adressés et ne se charge pas de les renvoyer.

ABONNEMENTS

	1 mois	3 m <sup>s</sup>	6 m <sup>s</sup>	1 an
Suisse.....	Fr. 2.50	7 12	12 20	20
Genève local.....	—	5 10	10 20	—
Union postale.....	Fr. 4.—	11 20	20 37	—

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois.

PRIX DU NUMERO : 10 centimes

# JOURNAL DE GENÈVE

## NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

### ORGANE QUOTIDIEN

Deux éditions : 5 heures du soir et 5 heures du matin

VENTE AU NUMÉRO

Administration du JOURNAL DE GENÈVE et dans tous les kiosques et gares de la Suisse

ANNONCES

Payables d'avance  
La ligne de sept points, on son espace 40 cent.  
Réclames : Fr. 1.25 la ligne

BUREAUX des ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

13-17, Courtoisie, 13-17

GENÈVE

et Succursales en Suisse et à l'Étranger.

GENÈVE, 29 juillet 1910

## Contre le referendum

Il y a quelques mois nous analysons à cette place l'ouvrage remarquable d'un publiciste américain, M. Demarest Lloyd, sur les institutions de la Suisse (1). Aujourd'hui nous recevons d'Angleterre une brochure sur le referendum qui est conçue dans un esprit bien différent. Le livre de M. Demarest Lloyd est un exposé très objectif des droits du peuple suisse et de la politique économique suivie par notre pays au cours des trente dernières années. Il étudie dans leurs rapports intimes, avec une vive sympathie, nos institutions politiques et sociales, il montre que les droits populaires, referendum et initiative, ont été un puissant stimulant pour les réformes sociales, mais en même temps un modérateur, le juste contre-poids en faveur de la liberté individuelle vis-à-vis de l'omnipotence de l'Etat.

La brochure qui nous vient de Londres est un recueil d'articles publiés par le *British Weekly* sur le referendum dans tous les pays, mais tout particulièrement en Suisse (2). Elle a pour but de mettre les libéraux anglais en garde contre les dangers de l'appel au peuple, qui, on le sait, compte des adversaires déclarés dans d'autres partis. M. Chamberlain lui-même ne se prononçait-il pas en sa faveur dans une lettre à M. Edouard Naville que le *Journal de Genève* a reproduite il n'y a pas longtemps?

Les rédacteurs du *British Weekly* ne sont pas de son avis. Chose curieuse ! Il semble craindre pour les idées et les projets qui leur sont chers le verdict du peuple. Ils pensent sans doute, comme notre concitoyen Carteret, qu'il est plus facile de faire élire une Chambre radicale que de faire accepter par le peuple une loi radicale. Quoi qu'il en soit, leur brochure n'a nullement la prétention d'être une étude objective. C'est une œuvre de polémique, mais elle n'en est pas moins intéressante pour cela. Il vaut donc la peine de s'y arrêter quelques instants et de se demander quels griefs les libéraux anglais invoquent contre le referendum suisse.

Avec une franchise qui les honore, les écrivains du *British Weekly* donnent comme principal argument contre le referendum le fait que celui-ci travaillerait constamment au détriment du parti libéral. « Ce sont les socialistes et les conservateurs, disent-ils, qui espèrent tirer parti pour leur politique de cette extension des droits populaires ». Citant l'opinion de sir H. Campbell-Bannerman, ils déclarent qu'il n'y aurait jamais un nombre suffisant d'électeurs assez enthousiastes d'une réforme pour la faire triompher de l'opposition formidable qui s'attaque à tout progrès et à laquelle le referendum donnerait libre carrière. En invoquant cet argument ils témoignent de peu de confiance dans la force de propagande des idées qu'ils défendent. L'expérience de la Suisse ne justifie en aucune façon cette appréciation pessimiste.

Dans une élection générale, poursuivent-ils, les électeurs votent pour un candidat qui représente un certain nombre de réformes claires et les partisans de ces différentes réformes, en se groupant, arrivent à former une majorité. Mais, si l'on présentait au peuple chaque projet séparé, sous une forme peut-être un peu compliquée, le peuple s'en désintéresserait. Il se produirait une foule d'abstentions et la décision dépendrait peut-être d'une minorité d'opposants. Les auteurs invoquent à ce propos le grand nombre d'abstentions que l'on constate souvent dans les scrutins populaires en Suisse.

A cette dernière objection on peut répondre que les abstentions en Suisse se produisent en général sur des mesures de peu d'importance. Mais dans toutes les grosses questions qui ont été

soumises au peuple dans les quarante dernières années, depuis la constitution de 1874 jusque aux votes sur le rachat des chemins de fer en 1898 et sur les assurances sociales en 1900, le chiffre des votants a atteint ou même dépassé le 75 % des électeurs inscrits, ce qui est une proportion très respectable. Même dans les scrutins moins fréquentés, il est peu probable, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, qu'une plus forte participation aux urnes eût modifié le résultat final. L'argument que le *British Weekly* tire des abstentions en Suisse, et qui revient à plusieurs reprises, n'a donc pas la valeur qu'on lui attribue.

Si l'on veut comparer les élections générales avec les plébiscites référendaires, il nous semble, contrairement à l'opinion de notre auteur, que l'avantage est tout entier en faveur de ces derniers. Dans une élection générale, le citoyen doit se prononcer en même temps sur une foule de questions différentes ; son jugement est en outre influencé par des considérations personnelles et locales. Il est donc bien rare qu'une élection donne une idée exacte de l'opinion du pays sur un point spécial. Au contraire, si la question est soumise au vote des électeurs, seule, pour elle-même, dégagée de toute considération de personne et de parti, l'opinion de la majorité populaire sera parfaitement nette et claire et, une fois cette opinion exprimée sans aucune équivoque possible, elle fera taire toutes les contestations ; les vaincus eux-mêmes n'auront plus qu'à s'incliner, ce qu'ils font en Suisse une fois que le peuple a prononcé.

Où, disent les écrivains du *British Weekly*. Mais avec le referendum vous en appelez « de la science à l'ignorance ». Car, il est bien entendu pour tous les adversaires des droits populaires, même s'ils se réclament de partis soi-disant avancés, que le peuple est toujours ignorant, tandis que les Parlements ont la science infuse. Mais, — en admettant même cette théorie très contestable —, puisque le peuple a le droit de choisir ses représentants et que, même les libéraux adversaires du referendum trouvent que le peuple choisit bien quand il nomme une Chambre en majorité libérale, pourquoi ne voulez-vous pas qu'il sache reconnaître si une loi est bonne ou mauvaise ? Comme le dit très bien M. Lloyd dans le livre déjà cité, les lois sont faites par le législateur pour le peuple, comme l'habit est fait par le tailleur pour son client. Seul le peuple, comme le client, peut dire si la loi ou l'habit lui va bien et s'ils sont fait à sa mesure.

Nous touchons ici à l'un des arguments principaux que l'on peut donner en faveur de la démocratie directe. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le referendum se sont demandé quels étaient ses effets immédiats sur la législation et la politique, quelles lois le peuple acceptait et lesquelles il refusait, en faveur de quelles tendances le peuple se prononçait généralement. Et ici — soit dit en passant — les rédacteurs du *British Weekly* se trompent en se figurant que le parti libéral serait toujours le vaincu du referendum. En réalité, en Suisse, aucun parti ne peut se vanter d'être toujours vainqueur dans une votation référendaire. Le peuple suisse s'est prononcé tantôt dans le sens des conservateurs, tantôt dans celui des radicaux ; il a parfois repoussé des lois combattues par les socialistes, comme il en a rejeté d'autres qui étaient combattues par les libéraux. Il a en général examiné les lois pour elles-mêmes, sans trop s'occuper de considérations de parti. Nous pourrions en donner cent exemples. Et c'est du reste ce qu'il pouvait faire de mieux.

Mais ce n'est pas encore dans la possibilité de faire échouer une mauvaise loi qu'il faut chercher la valeur principale du referendum. Les écrivains étrangers, sauf peut-être M. Demarest Lloyd, ne se sont pas assez préoccupés du fait que la démocratie directe a une très grande action éducative sur le peuple et que c'est dans cette action éducative que réside son principal bienfait. Puisqu'il est de droit public maintenant que dans tous les pays civilisés, même dans les Etats monarchiques et autoritaires comme l'Allemagne et l'Autriche, c'est le suffrage universel qui élit la Chambre, sans laquelle le gouvernement ne peut faire

passer aucune loi, ni voter aucun crédit, il est en somme de l'intérêt de tous les pays, et non pas seulement des Etats classés comme démocratiques, que le suffrage universel, souverain redoutable s'il est mal informé, soit aussi éclairé que possible.

Or, ce n'est pas en l'appelant uniquement à se prononcer dans des élections que l'on fera l'éducation du peuple. Comme on l'a déjà dit, il est évident, pour quiconque a assisté à une période électorale dans n'importe quel pays, que les élections, sauf lorsqu'elles ont lieu d'après le système de la représentation proportionnelle, sont presque toujours dominées par des préoccupations personnelles et souvent locales. Nul ne prétendra que les polémiques de presse ou les assemblées publiques qui précèdent une élection soient un excellent moyen d'éducation populaire.

Il en va tout autrement quand le peuple a à se prononcer non pas sur un nom ou sur une liste de noms, mais sur une loi bien définie. Les journaux et les orateurs populaires sont obligés d'analyser et de discuter cette loi, et c'est sur une question de principe et non sur une question de personne que porte la controverse. Le débat en est singulièrement élevé et grand, et il n'est pas exagéré de dire qu'en Suisse, les discussions contradictoires qui précèdent le vote d'une loi soumise au referendum constituent pour la masse des électeurs un excellent enseignement de droit public, constitutionnel et parfois social.

Ajoutons que les campagnes référendaires sont un moyen très efficace de faire connaître la loi et par conséquent de la faire obéir. « Nul n'est censé ignorer la loi », tel est un axiome juridique bien connu. Sans doute. Mais en attendant, dans les pays monarchiques ou de démocratie purement représentative, combien de citoyens y a-t-il qui connaissent la loi ? Nous ne voulons pas exagérer et prétendre que dans les démocraties directes comme en Suisse, tous les électeurs savent leur code sur le bout du doigt. Mais il est hors de doute que le citoyen apprend à connaître ses lois en se prononçant sur leur compte, et aussi qu'il obéit plus volontiers à un droit qui a été accepté par la majorité populaire, même s'il s'est trouvé lui-même dans la minorité réjetante. Or, l'obéissance aux lois est la base de tout Etat, qu'il s'agisse d'une monarchie ou d'une république.

Nous ne voulons pas allonger outre mesure cet article en énumérant tous les arguments de droit et de fait que l'on peut donner en faveur du referendum. Aussi bien dans notre pays ce serait enfoncer des portes ouvertes. Mais il nous faut encore répondre brièvement à une des principales objections du *British Weekly*.

Les écrivains libéraux anglais déclarent que le referendum mine l'autorité du Parlement et rend le gouvernement beaucoup plus difficile. Ils craignent pour leur pays qu'un gouvernement libéral ne pût jamais se maintenir avec la démocratie directe. Nous n'avons pas à juger ce qui se passerait en Angleterre. Mais nous pouvons affirmer que, en Suisse, le referendum, bien qu'il se soit plus d'une fois prononcé contre le gouvernement radical qui nous régit depuis plus de soixante ans, a été en réalité pour lui une véritable sauvegarde et la cause essentielle de sa durée.

Dans un pays parlementaire, quand la majorité du peuple est mécontente des lois votées par le Parlement, elle n'a pas d'autre ressource que de renverser cette majorité et d'essayer une majorité contraire dans la nouvelle Chambre. En Suisse, rien de semblable. Si le peuple est mécontent d'un projet voté par le Parlement, point n'est besoin de changer les députés ou le gouvernement. Il demande le referendum, rejette la loi et, après cela, réélit les mêmes députés, qui renommeront le même gouvernement.

On peut affirmer hardiment que c'est au referendum que nous devons l'extraordinaire stabilité de notre Parlement et de notre gouvernement, stabilité sans exemple, croyons-nous, dans aucun autre pays, et en vertu de laquelle un député ou un conseiller fédéral reste vingt, trente ans en fonctions sans que personne en soit surpris. Supposons au contraire que nous n'ayons pas le referendum. La poussée populaire qui s'est produite il y a dix ou quinze ans, et qui a repoussé successivement la cen-

tralisation militaire complète, le monopole des allumettes qui devait être le précurseur du monopole du tabac, la banque d'Etat pure, les assurances ouvrières monopolisées entre les mains de l'Etat, cette poussée, au lieu de pouvoir se manifester par le referendum, aurait dû se diriger contre les pouvoirs publics eux-mêmes. La majorité populaire, qui a rejeté toutes ces mesures, aurait dû, pour faire prévaloir sa volonté, s'efforcer de changer la majorité du Parlement et du gouvernement. Il en serait résulté des luttes violentes et très pénibles, dans lesquelles sans doute l'objet même du débat aurait été déplacé.

Avec le referendum les lois qui étaient contraires aux instincts de liberté de la majorité populaire ont été refusées les unes après les autres, et ces refus ont exercé une influence très heureuse sur le Parlement, qui a compris la leçon. Mais personne n'a songé à renverser la majorité parlementaire ou le Conseil fédéral. Grâce à l'intervention de la démocratie directe, la Suisse jouit donc d'une stabilité gouvernementale unique au monde, dont le parti radical profite depuis plus d'un demi-siècle, et dont il profitera encore longtemps sans doute. Pourquoi le parti libéral anglais ne saurait-il pas en faire autant ?

Nous n'osons pas espérer que ces quelques considérations, auxquelles on en pourrait ajouter beaucoup d'autres, convaincront les rédacteurs du *British Weekly* de l'excellence du referendum. D'ailleurs, nous voudrions nous garder de tout dogmatisme politique, et nous reconnaissons fort bien qu'une institution qui est excellente dans un pays peut avoir des inconvénients dans un autre.

Mais il était nécessaire d'établir, par l'expérience faite en Suisse pendant quarante années dans la Confédération et dans les cantons, que le referendum populaire, loin d'être un instrument de réaction et un ferment de désorganisation sociale, est considéré au contraire comme un excellent moyen de libre et claire expression de la volonté populaire, comme un très précieux agent d'éducation nationale, enfin comme une soupape de sûreté très sensible, qui garantit les partis au pouvoir contre les explosions du mécontentement et de la colère du peuple, si dangereuse pour les gouvernements parlementaires et qui ont déjà, dit-on, coûté la vie à plus d'un ministre libéral anglais.

H. MICHEL.

## Notes du Jour

**Lectures d'enfants.** Les vacances des enfants ne sont pas toujours celles des parents. Ces derniers ont même souvent fort à s'ingénier pour occuper ces semaines de congé qui dégènerent si fréquemment en semaines d'oisiveté. Alors les livres sont les bienvenus ; mais la liste de ceux que connaissent les parents est vite épuisée et on ne sait guère que choisir dans les catalogues des bibliothèques.

Dans son numéro de juin 1910, la revue *l'Education* (publiée sous l'excellente direction de M. G. Bertier, directeur de l'École des Roches, chez Vuibert et Nony, éditeurs à Paris), a eu l'heureuse idée de donner à ses lecteurs une liste de 400 à 500 ouvrages destinés aux enfants de 11 à 15 ans. Tous les sujets y sont représentés : romans, aventures, voyages, histoire, jeux, sciences, beaux-arts ; il y en a pour tous les goûts et toutes les aptitudes.

Cette publication mérite d'être signalée aux parents. Ils y trouveront un répertoire large et sûr de lectures de vacances. Elle est faite, cela va sans dire, sans aucune intention de réclame commerciale. Elle représente un travail considérable d'examen et de recherches, exempt de toute pédanterie, accompli uniquement dans l'intérêt de l'éducation et pour le bien de la jeunesse.

Elle est appelée à rendre de réels services.

En 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pages :

La saison : Le Domleschg.

En 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> pages :

Chronique locale. — Spectacles. — Sports. — Revue financière.

Lista des prédicateurs.

Feuilleton : Feu Mathias Pascal.

## Les deux affaires Rochette

Paris, 28 juillet.

(De notre correspondant)

Depuis trois jours tout est à l'affaire Rochette, je veux dire aux deux affaires Rochette. Car j'en distingue deux parfaitement différentes, et je ne comprends pas très bien pourquoi tant de gens s'acharnent à les confondre.

Première affaire. C'est celle qui se juge au Palais et qui a trait à cette question : Rochette s'est-il rendu coupable, dans le maniement de ses opérations financières, de divers délits ? Le tribunal correctionnel a donné hier sa réponse en condamnant le financier à deux ans de prison. Il ne faudrait pas croire que Rochette soit sur le point de s'installer dans une cellule. Le procès va en appel, où il fera un long stage, et l'on ne saura que dans un avenir relativement éloigné si la condamnation est définitive. Mais, en attendant, il n'y a qu'à l'accepter telle quelle. Beaucoup de gens et de journaux crient dès aujourd'hui à l'injustice. Ils ont apparemment ou des lumières ou des partis pris que je n'ai pas. Je ne vois aucune raison de ne pas admettre, puisque le tribunal l'a proclamé après de longs débats, que Rochette s'est rendu coupable de plusieurs délits. C'est pourquoi je ne vous en dirai pas plus sur la première affaire, qui est provisoirement close.

Mais il y a une seconde affaire. Elle se joue au Palais-Bourbon, et celle là semble commencer seulement. Elle répond à cette question : N'y a-t-il pas eu dans les manœuvres qui ont précédé et provoqué l'arrestation de Rochette des irrégularités et des actes coupables ? Je ne sais pas si vous êtes de mon avis, mais je suis, pour mon compte, persuadé que cette affaire doit se juger indépendamment de la première. Peu importe que Rochette soit coupable ou innocent des délits qu'on lui a reprochés. Qu'on procède irrégulièrement à l'égard d'un voleur ou d'un honnête homme, la faute reste la même ou, sinon, il n'y a plus de garanties légales pour personne. C'est une idée que j'ai comme ça et qui est peut-être « vieux jeu », mais on ne m'enlèvera point. Et j'ajoute que je ne partage aucunement cette opinion émise hier devant moi par un brave homme simpliste : « Qu'importe maintenant qu'on découvre de graves irrégularités, puisque Rochette est condamné ». Cela n'est juste que si l'on admet préalablement avec Escobar que la fin justifie les moyens.

Or, depuis quarante-huit heures, on en a appris de belles sur les conditions dans lesquelles a été préparé le dépôt de la plainte. Le banquier Gaudrion, chez lequel M. Yves Durand, sur le conseil de M. Prevet, était allé chercher l'homme nécessaire, a reconnu que M. Pichereau était un simple homme de paille qui s'est porté plaignant moyennant 25 000 francs. On lui a remis les titres indispensables, que, pour 100 000 francs, M. Gaudrion s'était procurés chez M. Chapiro, qui, par une ironie des choses, se trouve être le gendre de M. Jules Guesde. Il y a donc eu truquage et usage de faux puisqu'il a fallu établir un bordereau falsifié au nom de M. Pichereau. Et si l'on avait le moindre doute sur la véracité de l'aveu fait par les deux compères, il suffirait de se reporter au jugement prononcé hier par le tribunal civil. Un attendu de ce jugement confirme les faits en constatant que la position de Pichereau était équivoque pour une part et frauduleuse pour l'autre et que sa plainte n'a été ni sincère ni spontanée.

Assurément des manigances de ce genre sont fréquentes dans la finance louche. Ce qui est grave, ce qui donne à l'affaire une portée générale, c'est que ces manœuvres aient pu se faire sous le couvert de la préfecture de police. Dans la déposition qu'il a faite avant-hier, M. Lépine justifiait son intervention en dehors du parquet par l'article 10 du code de procédure, qui lui donne tous les pouvoirs d'un juge d'instruction. Il n'y avait pas tort. Il apportait seulement un argument de plus en faveur de la suppression de cet article monstrueux dont tous les libéraux n'ont cessé de réclamer l'abolition. Mais il oubliait une chose : c'est qu'un juge d'instruction, quelle que soit l'étendue de ses pouvoirs, a toujours pour premier devoir de ne pas couvrir de son autorité les manœuvres dolosives d'auxiliaires tarés.

Je reste persuadé que M. Lépine ignorait ce qui se tramait, sous l'égide de son chef de cabinet, entre les financiers vœux qu'il avait mis en branle. Mais quelle cruelle ironie pour un chef de police qui dans sa déposition se vantait d'avoir un œil ouvert partout où la sécurité publique est mise en péril et d'entretenir des agents secrets dans tous les mondes, même les meilleurs ! Cette apologie de l'espionnage universellement organisé dans tous les milieux par le moyen de particuliers servant d'indicateurs était un peu choquante. Elle devient également ridicule quand on constate que ce mouchardat ne mettait même pas le préfet de police en mesure de contrôler les hommes qu'il mettait en campagne pour forcer la main au parquet.

Au fond, dès maintenant, l'enquête semble avoir donné tout ce qu'on en peut attendre de pratiquement intéressant. Elle a démontré que, dans l'intérêt même de la justice et de la sécurité publique, il faut cantonner strictement la police dans le rôle qui lui convient. Ceux qui imaginent que, ce faisant, on ébranlera l'autorité d'une institution gardienne de l'ordre se trompent étrangement. C'est en couvrant des abus et en perpétrant des confusions de pouvoirs qu'on porterait les coups les plus rudes au prestige et à la force d'action de la police et de la justice, qui sont des collaboratrices mais doivent avoir leurs attributions propres. Quant à l'armée des mouchards mondains et politiques à laquelle M. Lépine attache tant de prix, on aurait tout bénéfice à la licencier aux trois quarts. Pour avoir, comme tout journaliste, coudoyé quelques-uns de ces personnages sympathiques, je suis en ce qui en vaut l'aune et les services qu'en peuvent attendre l'ordre et la justice.

Quant au reste, quant à savoir si diverses personnalités et lesquelles ont pu profiter des circonstances pour faire de fructueux coups de bourse, quant à apprendre si c'est M. Clemenceau ou M. Lépine qui a pris l'initiative d'une action qui a tristement abouti à des Gaudrion et à des Pichereau, cela peut avoir son intérêt, mais je doute qu'on parvienne sur ces points à la vérité. D'ailleurs il faudra en tout cas attendre le mois de septembre et le retour de M. Clemenceau.

P. B.

## Lettre de Macédoine

Salonique, 23 juillet.

La ville de Salonique est aujourd'hui en fête : elle célèbre dignement le deuxième anniversaire du rétablissement du régime constitutionnel.

Le matin, réception par le commandant du III<sup>e</sup> corps d'armée, qui reçoit, sous une grande tente dressée sur le Champ de Mars, toutes les autorités civiles et militaires, le corps consulaire, les notabilités de la ville. Trois discours sont prononcés ; le premier par un fonctionnaire de la municipalité, au nom de la ville ; le deuxième par un officier, au nom de l'armée, et le troisième par un représentant du comité « Union et Progrès ». Toute la garnison défile ensuite, superbement, devant les nombreux invités ; puis, musique en tête, infanterie, cavalerie, artillerie suivent les principales artères de la ville. La foule applaudit, l'enthousiasme est général.

Le soir, le coup d'œil est féérique : la ville, étagée sur le flanc de la montagne, est brillamment pavoisée et illuminée. Des centaines de barques, éclairées par des lanternes aux multiples couleurs, parcourent le golfe en tous sens, portant des chanteurs qui entonnent, accompagnés de la guitare et de la mandoline, ces mélodies orientales, si douces, si lentes, si émotionnantes. Le ciel est d'une pureté merveilleuse ; la lune reflète ses rayons d'argent dans les eaux phosphorescentes du golfe ; au fond, comme estompé dans le lointain, on voit le mont Olympe de mythologique mémoire.

Et sur la rive gauche du golfe, sur une éminence, un peu en dehors, et dominant la ville, émerge, toute sombre, d'un bouquet d'arbres, la villa Allatini. Derrière les fenêtres closes se promène, comme un fauve dans sa cage, Abdul-Hamid, dont la nervosité habituelle a été encore augmentée, aujourd'hui, par les coups de canon tirés en l'honneur de cette fête patriotique. Il entr'ouvre de temps en temps les lames des persiennes et il contemple avec rage toutes ces réjouissances. Qui sait s'il ne s'écrie pas dans le morne silence qui l'entoure : « Malheur à vous tous, si je redeviens sultan ! » Car ne peut-on pas supposer qu'il est au courant des événements, qu'il n'ignore pas qu'on conspire à Constantinople, et il espère ?

Il sait sans doute que le nouveau régime, en voulant débarrasser les services administratifs de tous les inutiles, les incapables, a fait un certain nombre de mécontentements n'attendant qu'une occasion favorable pour tenter une contre-révolution. Il sait encore combien sont nombreux ceux qui vivaient autour de Yildiz-Kiosk, toujours prêts à accomplir, sur un signe, toutes sortes de besognes ! Combien souvent il a dû regarder vers le nord-ouest, du côté de l'Albanie, attendant de ses fidèles un soulèvement pour le délivrer. Mais là, toutes ses espérances sont déçues, car le gouvernement ottoman, ou plutôt le ministre de la guerre, Mahmoud Chevket pacha, avec une énergie et une persévérance qui l'honorent, a su prendre les mesures militaires nécessaires pour réduire ces fameux Albanais dont les rodomontades n'étaient que du bluff.

A l'heure actuelle, nous les voyons passer ici, revêtus de l'uniforme de l'infanterie ottomane ; ils vont être incorporés sans doute dans un des corps d'armée de l'Asie-Mineure et l'avenir nous appa-

Ils sont même capables de faire de bons soldats.

Mais, si l'Albanie semble soumise, il y a en Macédoine, bien des points noirs, que le gouvernement et le comité Union et Progrès sauront certainement dissiper.

Dans ces conditions il est à craindre que quelques exaltés — et il y en a beaucoup en Macédoine — ne se livrent à des excès regrettables.

A. M.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

A la Chambre des communes

A la Chambre des communes, questionné par des adversaires du libre échange, sir E. Grey répond que les résultats obtenus relativement aux douanes anglaises sont très bonnes.

M. Lloyd George déclare que le gouvernement n'inscrira pas à l'ordre du jour de la session actuelle la question du suffrage des femmes.

A la fin de la session actuelle, la prochaine réunion de la Chambre sera fixée au 15 novembre.

L'affaire Rochette

Interviewé par l'Echo de Paris, M. Gaston Dreyfus, président de la Chambre syndicale, a déclaré que lors de l'adhésion de la maison Rivaud Kinkelin à la chambre, il n'a nullement été question de M. Yves Durand.

L'armée socialiste

Le bureau socialiste international de Bruxelles publie un curieux dénombrement des électeurs socialistes dans les différents pays du monde.

En tête vient l'Allemagne avec 3 millions 1/4 d'électeurs socialistes pour une population de 60 millions d'âmes.

Espagne et Vatican

Le conseil des ministres de jeudi soir s'est occupé de la question vaticane. M. Canalejas est parti jeudi soir pour St-Sébastien.

Enfances politiques

Suivant la Zoi, le bruit court à Belgrade que, le traité de commerce austro-serbe étant conclu, le roi Pierre sera reçu en novembre à la cour de Vienne.

Portugal

Le capitaine Deltram et le lieutenant Salano d'Almeida se sont battus en duel au pistolet à 15 pas de distance.

SERBIE

Les colonels Vljac et Pachits, qui avaient été arrêtés pour avoir accepté des munitions inutilisables, ont été déclarés innocents par le tribunal militaire de Belgrade.

Portugal

Le capitaine Deltram et le lieutenant Salano d'Almeida se sont battus en duel au pistolet à 15 pas de distance.

SERBIE

Les colonels Vljac et Pachits, qui avaient été arrêtés pour avoir accepté des munitions inutilisables, ont été déclarés innocents par le tribunal militaire de Belgrade.

Les grèves

En Espagne

Un train vient d'arriver à Bilbao. Il vient des mines, transportant une centaine d'enfants de mineurs grévistes.

Au Portugal

Dans la région de la rivière Ave, 400 grévistes de filature ont jeté des pierres dans une fabrique où travaillaient des femmes.

Aud Etats-Unis

Au cours d'une bagarre provoquée par les partisans des employés en grève de la Société américaine de raffinerie de sucre de New-York, un homme a été tué et deux autres, dont un agent de police, ont été blessés.

En Perse

La situation à Kirmanchah inspire de vives inquiétudes. Les cosaques qui ont été attachés au consulat de Russie n'osent pas se montrer dans la rue.

On mande de Téhéran à l'Agence télégraphique de St-Petersbourg

que le gouverneur de Kirmanchah a réussi à rétablir l'ordre dans la ville.

GRANDE-BRETAGNE

On annonce la mort de sir Henry Tichborne, à l'âge de quarante-quatre ans. Sir Henry fut le héros du fameux procès qui se plaça en 1872 et dura des mois.

FRANCE

Le passage de la circulaire électorale par laquelle M. Combes sollicitait le renouvellement de son mandat comme conseiller général de Pons (Charente-Inférieure) en dit long sur l'idée que l'ancien président du conseil se fait des devoirs d'un homme politique.

« Vous m'avez vu à l'œuvre depuis trente-quatre ans, en tant que maire de Pons, gérant avec une prudence extrême les finances de la commune, étudiant avec zèle ses intérêts, satisfaisant à tous ses besoins, et attentif à toutes vos demandes, si bien qu'il n'y a pas à Pons une famille sur dix qui n'ait contracté envers moi les obligations les plus étroites. »

ALLEMAGNE

M. de Kiderlen-Waechter, le nouveau secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères, est arrivé à Berlin et est entré en fonctions.

ITALIE

A la fin de la dernière session parlementaire, M. Luzzatti, président du conseil, s'est engagé à préparer une législation spéciale pour la protection de l'enfance et la restriction de la criminalité juvénile.

ESPAGNE

Au conseil des ministres de jeudi, le ministre des finances a entretenu ses collègues des détails de l'emprunt projeté de 1,500,000,000 pesetas.

PORTUGAL

Le capitaine Deltram et le lieutenant Salano d'Almeida se sont battus en duel au pistolet à 15 pas de distance.

SERBIE

Les colonels Vljac et Pachits, qui avaient été arrêtés pour avoir accepté des munitions inutilisables, ont été déclarés innocents par le tribunal militaire de Belgrade.

Nouvelles diplomatiques

M. Alexandre Stavsky, ancien premier secrétaire de la légation de Russie à Berne, dont nous avons annoncé la nomination au grade de ministre, quittera ces jours-ci la ville fédérale pour se rendre prochainement à Mexico, son nouveau poste.

M. Fallières a reçu vendredi après-midi M. Saens Pena, président élu de la République argentine.

NOUVELLES DIVERSES

L'affaire Brunet

A la suite du rapport du médecin aliéniste déclarant que le pharmacien Brunet n'était pas atteint de folie, M. Bourdeau a inculpé jeudi de violence, voies de fait et de complicité, comme ayant coopéré à l'enlèvement de M. Brunet, M. Reynaud, ex-directeur de la pharmacie Gullégic, ancien élève de la pharmacie Monassier, ami de Mme Brunet.

Sœur Candide

A la requête de Mlle Langlois, propriétaire de 300 actions de la Société immobilière des hôpitaux pour enfants tuberculeux, une des œuvres de sœur Candide, qui se plaignait que ses coupons de juillet n'avaient pas été payés, la première chambre civile a prononcé jeudi un jugement décrétant la liquidation de cette société immobilière.

Assassinat

On mande de Cologne : Vendredi matin on a trouvé la femme Weber, âgée de 52 ans, pendue à sa fenêtre. Sa fille, âgée de 32 ans, gisait devant son lit, tuée d'un coup de feu.

L'affaire Crippen

Le vapeur Montrose a envoyé jeudi à Montréal un radio-télégramme disant que le dentiste Crippen, l'assassin de la Belle Elmore, se trouvait à bord.

CONFÉDÉRATION

Ecole polytechnique

Le conseil de l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'architecte à MM. Henri Bischoff, de Lausanne, Frédéric Job, de Lausanne, Ed. Lanz, de Bienne, G. Mercier, de Lausanne, le diplôme de forestier à M. Otto Müller, de Bienne; le diplôme pour l'enseignement de la physique mathématique à MM. Pierre Martin, de Genève, et E. Robert, du Locle.

M. Weissenbach

La nouvelle de la démission de M. Weissenbach pour le 31 mars 1911, annoncée par un journal de la Suisse orientale, est très probablement en relation avec le fait que c'est à cette date que prend fin la période légale d'engagement de tous les fonctionnaires des C.F.F. dit la Gazette de Lausanne.

Or, M. Weissenbach a manifesté, à plusieurs reprises, l'intention de ne pas accepter le renouvellement de son mandat. Il convient toutefois d'observer que ses déclarations remontent à une époque déjà ancienne et que, depuis quelques mois, M. Weissenbach dont la santé est excellente et qui n'a plus été en butte à des difficultés particulières dans l'exercice de ses fonctions, n'a plus reparlé de prendre sa retraite.

La convention du Gothard

M. Edoardo Pantano, directeur du Secolo di Milan, consacre dans son journal un article à la convention du Gothard. Après avoir rappelé qu'il a toujours combattu cette convention dès le jour où sa teneur a été connue, il s'applique à démontrer que ce compromis international n'accorde pas à l'Italie l'équivalent des sacrifices consentis par elle, puisqu'il ne contient aucune assurance relative à l'exécution du Splügen. Il conclut : « Dans ces conditions, est-ce trop exiger du gouvernement que de lui demander de profiter des vacances parlementaires pour rouvrir avec la Suisse des négociations amicales en vue d'améliorer la convention de Berne, de façon à éviter un échec devant la Chambre? »

Somme-nous si riches en communications du côté de la terre et de la mer, à un moment où le problème des transports occupe le premier rang des préoccupations, pour négliger avec une telle légèreté les occasions favorables de nous assurer des débouchés importants et rémunérateurs?

Au lieu de réclamer de la Suisse des réductions de tarif générales, portant sur l'ensemble des produits, pourquoi ne pas renoncer à celles qui doivent rester sans influence sur nos échanges, pour concentrer par contre notre effort sur certains de nos produits qui n'ont pas de concurrents en Suisse et en Allemagne? Ces pays seraient bien disposés à nous faire de larges concessions sur ces articles, car ils y gagneraient de pouvoir s'approvisionner chez nous à meilleur compte, principalement en ce qui concerne les produits alimentaires.

Pouquoi ne pas saisir cette occasion d'assurer à notre agriculture, à nos primeurs surtout, l'accès sûr et facile du grand marché allemand?

La Suisse, à laquelle nous rattachent les plus forts liens de sympathie et de solidarité, ne pourrait pas ne pas accueillir avec bienveillance des vœux aussi légitimes. Il semble donc qu'il y aurait lieu, non de rouvrir les négociations entre les trois Etats intéressés, mais d'approcher la Suisse seule en vue de compléter la convention spéciale entre elle et nous qui est adjointe à l'acte principal, ce qui supprimerait la nécessité de demander l'assentiment de l'Allemagne.

C'est à M. Luzzatti, qui a une vision claire des problèmes économiques et sait les devoirs qu'ils imposent aux hommes d'Etat, qu'il appartient de peser la situation et de prendre les mesures en vue de la résoudre.

Tir fédéral

Vendredi matin, le temps moins lumineux est très favorable au tir, aussi l'affluence aux stands est grande. A 6 h. déjà, la plus grande partie des cibles étaient occupées.

C'est la première des trois journées supplémentaires dont a été allongé le tir fédéral. Aucune réception n'a lieu vendredi.

Le nombre des maîtres tireurs augmente pour ainsi dire d'heure en heure. A 11 h., vendredi matin, le nombre des maîtres tireurs était de 93.

On a proclamé maîtres tireurs : MM. Blattmann, de Zoug, avec 83 cartons; Zaech, de Oberriet, avec 80; Oesch, du Locle, 76; Wyss, de Stefsburg, 77; Alder Sommer, d'Aarau, 75; Schwarz, de Schwanden, 78; Klausner, d'Ebnat, 76; Landtwing, de Zoug, 79; Schaffner, de Bülach, 75; Rochat, de Charbonnières, 77.

Le total des maîtres tireurs est actuellement de 97. Au tir fédéral de Zurich on n'en comptait que 26 en tout.

Le banquet de vendredi à midi a réuni 2000 convives. La musique de l'Union instrumentale du Locle a fonctionné comme musique de fête. Pendant les 24 dernières heures, 26 nouveaux maîtres tireurs ont été proclamés; leur nombre est actuellement de 102.

Voici les noms des derniers maîtres tireurs: Jacob Huber, de Osterhalden, avec 81 cartons; Robert Steiger, de Zurich, 80; Wilhelm Ostertag, de Zurich, 77; Henri Strickler, de St-Gall, 75; Paul Werthmüller, de Bienne, 75; M. E. Iehle, de Fribourg, a obtenu la maîtrise pour la deuxième fois avec 77 cartons.

Au pistolet, M. Henri Hess, de Rapperswil, a été proclamé maître tireur avec 813 points.

La statistique du tir du jeudi 28 juillet accuse les chiffres suivants: Fusil: Passes vendues. — Patrie-Progress 435. — Patrie-Art 524. — Patrie-Bonheur 613. — Helvetia 6193. — Berna, passes principales, 259. — Rachat 2184. — Vétérans 41. — Tournautes simples 10.604. — Doubles 1080. — Séries aux tournautes, simples 446; doubles 102.

Pistolet: Art 35. — Bonheur 46. — Vitesses, passes principales, 35. — Vitesse-Rachat 59. — Art 567. — Tournautes simples 709. — Doubles 138. — Séries tournautes, simples 61; doubles 12.

NOUVELLES DES CANTONS

Zurich. — Fin de conflit. — Jeudi soir, les ouvriers grévistes des établissements Krieter et Co et Sulzer frères ont donné leur adhésion aux conditions arrêtées dans les pourparlers avec les patrons. L'interdiction prononcée contre les deux fabriques a été immédiatement retirée et le travail repris.

Schwytz. — Tentative d'évasion. — Le fameux cambrioleur Trappschuh, dont la spécialité était de visiter les presbytères, a tenté vendredi matin, vers 5 h. 30, de s'évader de la prison de Schwytz. Mais l'attaché par laquelle il voulait se laisser glisser était trop courte et Trappschuh a dû se laisser choir sur terre, où il fut relevé avec une jambe fracturée.

Grénoles. — Le recul du romanche. — La belle langue de la terra Engiadina perd malheureusement de plus en plus ses droits. Son domaine s'étendait autrefois du lac de Côme à l'est de Constance, avec des ramifications à l'est et à l'ouest; mais depuis un siècle environ, elle a reculé jusque dans les hautes vallées grisonnes. En 1880, seize communes grisonnes parlaient romanche en majorité.

Neuchâtel. — Les inondés. — La collecte pour les inondés de la Suisse, faite à Neuchâtel par les soins de l'Union Chrétienne, du lundi 25 au mercredi 27 courant, a produit 5062 fr.

La collecte en faveur des inondés effectuée par les soins des jeunes gens appartenant à des sociétés religieuses de la ville de la Chaux-de-Fonds a produit la somme de 6645 francs 90.

Le trust des décorateurs

On nous écrit de St-Imier: (P) C'est une entreprise bien curieuse et grosse de conséquences diverses que celle de quelques patrons décorateurs de la Chaux-de-Fonds qui ont fondé la Société générale et cherchent à attirer à eux les ouvriers graveurs.

Comme le nouvel organe doit entrer en fonctions le premier août, nous saurons dans peu de temps s'il est viable ou pas.

L'idée est en tout cas fort originale. Pour syndiquer le travail, quelques ateliers se syndiquent et forment un trust, en offrant, comme don de joyeux avènement, la journée de huit heures à tout le personnel qu'ils pourront occuper. Naturellement que ce serait un lourd sacrifice: moins de production et même salaire. Mais, qui doit supporter le déchet? Parbleu, les fabricants de montres or, que l'on n'a pas pris la peine de consulter. Aussi ces derniers se sont-ils émus d'un tel procédé, contre lequel ils ont immédiatement mené une vive opposition.

cants se trouveront désarmés et finiront par se soumettre. On le verra bientôt.

Il y a un obstacle à ce projet de trust ou de monopole: ce sont les patrons que l'on appelle « dissidents » et qui constituent une importante majorité. Qu'en fera-t-on? Se laisseront-ils égarer? Evidemment, dans le monde horloger, il n'y a presque plus de place pour les petits ateliers.

En somme, l'industriel qui est aujourd'hui le plus à plaindre, ou si l'on veut, celui auquel on ne cesse de demander des augmentations de salaires, c'est le fabricant d'horlogerie. Songez donc! Toutes les parties aboutissent à la montre. Et quand les travailleurs de chaque branche — ces branches ou parties sont nombreuses — ont reçu la satisfaction attendue sous la forme d'un gain amélioré, le fabricant rencontre une concurrence si redoutable sur les marchés étrangers qu'il est parfois matériellement impossible d'élever le prix de ses produits.

LA SAISON

Le Domleschg

On nous mande de Schiers: Les villages grisons de 300, de 400 habitants ont joué un rôle dans le passé. L'habitant du Domleschg affirme que sa vallée a 22 châteaux et ruines; à la vérité un certain nombre ont totalement disparu, mais il en reste plus que partout ailleurs, assez pour montrer à quel point cette vallée fut fractionnée, déchirée, gâtée par des convoitises multiples.

LA SAISON

Le Domleschg

On nous mande de Schiers: Les villages grisons de 300, de 400 habitants ont joué un rôle dans le passé. L'habitant du Domleschg affirme que sa vallée a 22 châteaux et ruines; à la vérité un certain nombre ont totalement disparu, mais il en reste plus que partout ailleurs, assez pour montrer à quel point cette vallée fut fractionnée, déchirée, gâtée par des convoitises multiples.

Passer la Viamala; la scène est tout autre. La vallée de Schams, pauvre, entourée de crêtes dénudées, fermée bientôt par une autre gorge, a de maigres ressources. Un sujet d'étonnement quand on regarde le versant ouest, c'est le grand nombre de tours massives et peu élevées dispersées sur la pente. Encore des chalets? Non, ce sont des clochers auxquels sont attachées de minuscules églises. Pour les villages, ils sont invisibles d'ici, dissimulés dans des plis de terrain, derrière les églises. Rien de plus drôle que ces communes. Elles sont une demi-douzaine qui possèdent de quinze à vingt maisons, 60 à 80 habitants; une même n'en a que 20. Quels intérêts rivaux les ont tenus séparés? mystère. C'est là-haut que passait autrefois le chemin muletier du Splügen avant la création de la route; c'est aussi la patrie de Jean Chaldar qui étrangua dans sa polente le bailli de Guardaval, d'où l'on peut déduire que ces villages eurent des jours plus prospères et que leurs habitants ne se sont jamais laissés marcher sur les pieds.

Si l'on veut monter au Beverin, un de ces sommets avancés de 3000 m. de haut, réputés pour l'étendue de leur panorama, il vaut la peine de pousser le soir jusqu'à Mathon, le dernier de ces villages sur la pente, qu'il a dormi dans une grange aux poutres si disjointes que les timons des chars passent au travers. Votre arrivée fera accourir les vingt habitants que le village peut avoir en été, les autres étant sur l'alpe. On s'empressera à vous servir; et le soir, en buvant un verre avec le syndic, vous entendrez des airs romanches exécutés par les quatre filles du village.

Mais au préalable jetez un coup d'œil sur la vallée de la terrasse de l'église. Vous remarquerez tout à coup que vous êtes dans le cimetière dont l'herbe drue et fleurie masque les tombes disposées dans tous les sens de là, de là. Une ou deux ont une bordure, quelques fleurs, mais le tout est si bien envahi par la prairie que le dernier ensevelissement date certainement de quelques années en arrière. Aussi quelle impression serene il laisse, ce cimetière qui a si peu l'appareil de la mort, et qui ne reçoit pas même chaque année un nouvel hôte!

A l'intérieur de l'église, revêtu de bois travaillé, rien de saillant si ce n'est l'orgue. Après avoir souffert de graves avaries, il s'est trouvé hors de service, et le chevrier, ayant perdu sa trompe, est allé prendre un tuyau, puis un autre, et se sert sur les alpages de ces instruments d'un nouveau genre.

Que nous voilà loin des chemins de fer rhétiques! Et pourtant nous ne sommes qu'à deux heures de la route du Splügen, sur laquelle la diligence fédérale passe six fois par jour.

Les edelweiss meurtriers

Jeudi matin, en cueillant des edelweiss au bord d'un parcel de rochers de l'alpe Nova, à une demi-heure au-dessus de Saint-Moritz, deux jeunes employés de postes de Saint-Moritz, M. Walter Nussbaum, de Flamatt, âgé de 21 ans, et M. Fritz Pili, de Moosseedorf, âgé de 21 ans, ont fait une chute. Le premier s'est tué, le second est très grièvement blessé.

La cause de l'accident est due à l'inexpérience des deux jeunes gens, qui tentèrent, étant maladroitement encordés, de descendre par un passage dangereux.

Lundi dernier déjà, une jeune dame de St-Petersbourg, Mme Elisabeth Dedatshenko, a été mortellement blessée en faisant une chute, tandis qu'elle cueillait des edelweiss.

La cause de l'accident était due également à la complète ignorance de la montagne et à un équipement insuffisant.

(De notre correspondant)

La première ascension du Weisshorn a été faite jeudi par M. Verhuys, d'Amsterdam, avec les guides Polinger, de St Nicolas, et Cachat, de Chamoniex. Arrivés au sommet à 6 h, ils étaient de retour à Randa à 11 h. 30.

Le Dr Bessemer, de Vienne, a fait jeudi la première ascension du Taeschhorn, avec les guides Ferd. Imboden, de Taesch, et Julius Biner, de Zermatt, avec un temps superbe et une neige bonne.

Deux demoiselles de Gröppenbergl, filles du général qui commanda en Mandchourie, ont fait l'ascension du Cervin jeudi, ainsi qu'une caravane de clubistes lausannois.

CHRONIQUE MILITAIRE

A l'ordre du jour

Les journaux ont rapporté l'étonnant sauvetage accompli par le tambour Bouele. Le commandant de l'école de recrues de Colombier, à ce sujet, a fait lire à la troupe l'ordre du jour suivant:

Ordre de bataillon no 12 Je signale à l'école de recrues la belle conduite du tambour Bouele, recruté incorporé à la 1re compagnie des télégraphistes, qui, dans la journée du 25 juillet dernier, s'est jeté résolument à l'eau pour sauver une jeune fille en danger de se noyer dans le lac.

Cet acte de courage sera mentionné au livret de service de la recrue Bouele. Je félicite également l'adjudant sous-officier Bardy, instructeur des tambours, de la décision et du sang-froid qu'il a montrés dans cette circonstance.

Cet ordre sera lu aux compagnies à l'appel principal et affiché dans les casernes. Colombier, 27 juillet 1910. Le commandant d'école, major APOTHÉLOZ.

Réception des officiers français

Vendredi matin sont arrivés à Vallorbe le général français Albinal et 25 officiers du 7e corps, qui viennent assister à Bière et à Lausanne aux exercices de tir de l'artillerie et de l'infanterie. Les colonels divisionnaires Bormand et Gallie ont reçu les officiers français. 22 automobiles les ont transportés à Bière.

Promotion

Le commandant Morier, attaché militaire de France à Berne, a été promu au grade de lieutenant-colonel. Toutes nos félicitations.

MÉTÉOROLOGIE

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE

Zurich, 29. La nouvelle dépression du nord-ouest s'est encore creusée et propagée vers le nord de l'Europe centrale; un air faible de fortes pressions persiste encore dans l'est de l'Europe et le baromètre est resté un peu plus haut au sud des Alpes; le temps est presque partout fortement nuageux; mais sans précipitations notables; des orages ont éclaté ce matin dans le Tessin; le ciel est parfaitement clair dans les vallées méridionales du Valais.

Temps probable: nuageux; température peu changée; à ondes orageuses. Pressions: 750 îles Orkney, Yarmouth, Dublin; 755 nord du Nord, Groenigen, cap Grisen; 755 Scilly, Valenta; 755 Pétersbourg; 760 Pinsk, Mémel, Copenhague, Svinemünde, Dresde, Zurich, Clermont, la Corogne, Madrid, Tunis; 762 Varsovie, Lemberg, Hermannstadt, Vienne, Breslau.

OBSERVATOIRE DE GENÈVE



Table with 7 columns: Month, Day, Temperature (C), Humidity, etc.

Table with 7 columns: Month, Day, Humidity, etc.

DURÉE D'INSOLATION

Table with 7 columns: Month, Day, Duration, etc.

Table with 7 columns: Month, Day, Duration, etc.

Moyennes au limnimètre Platanmou

Temps à Genève le 29 juillet: couvert avec ondées; rayons de soleil l'après-midi. Prévisions de Paris: averse probable en France, avec température voisine de la normale.

# DERNIERE HEURE

## SERVICE TELEGRAPHIQUE

### La situation en Espagne

*Madrid, 29.*  
L'Imparcial annonce que M. Canalejas posera au roi vendredi après-midi à Saint-Sébastien la question de confiance relativement aux négociations avec le Vatican.

*St-Sébastien, 29.*

M. Canalejas a rendu compte au roi de la note envoyée par le Vatican. Il a déclaré que le gouvernement espagnol ne pouvait pas accepter les conditions que le Saint-Siège voulait lui imposer. C'est dans ce sens qu'il rédigea la note du gouvernement en réponse à celle du Vatican.

M. Canalejas continuera sa campagne anticléricale et il compte sur la confiance de la couronne.

Le gouvernement a ordonné à M. Ojeda, son ambassadeur près le Vatican, de revenir. M. Canalejas estime qu'une rupture est inévitable.

### En Turquie

La question crétoise

*Constantinople, 29.*

Les journaux annoncent que le gouvernement crétois a été avisé par les consuls des puissances protectrices que M. Venizelos ne pourrait accepter aucun mandat de la Crète pour l'assemblée nationale grecque qu'après avoir démissionné de toutes ses fonctions.

*Athènes, 29.*

M. Théotokis a déclaré à ses amis qu'il faudrait éviter toute candidature crétoise aux élections législatives grecques afin de ne pas mécontenter les puissances. M. Théotokis demandera à M. Venizelos de renoncer à poser sa candidature, mise en avant à Athènes.

Les journaux d'Athènes disent que le gouvernement grec a demandé des explications au sujet de l'interview de Naby bey, ministre de Turquie à Athènes, qui se trouve actuellement à Constantinople. L'Embros affirme que la situation de Naby bey est devenue impossible à Athènes, surtout à la cour.

Turcs et Bulgares

*Sofia, 29.*

On annonce à Sofia, de source officielle, que le gouvernement bulgare a l'intention de faire encore une fois des représentations amicales à la Porte, en rappelant plusieurs cas de mauvais traitements infligés à des réfugiés, mais sans rien entreprendre qui puisse blesser la susceptibilité des Jeunes-Turcs. Il est donc peu vraisemblable que le conseil des ministres prenne des décisions de nature à aggraver la situation.

*Constantinople, 29.*

Le Tamin apprend de source autorisée, qu'il faut chercher dans l'application de la loi sur les bandes la cause du bruit fait par la presse bulgare à l'occasion du désarmement des populations macédoniennes. Le but de cette campagne de presse est de calomnier la Turquie devant l'Europe. Le nombre des réfugiés bulgares ne dépasse pas 50 et 15 sont déjà rentrés chez eux.

L'Ikdam annonce que le conseil des ministres a donné son autorisation au projet de faire passer la ligne de chemin de fer de Bagdad à Alep.

Les journaux annoncent que le Conseil d'Etat étudie le projet relatif à la réorganisation de la cavalerie irrégulière kurde sur le modèle des cosaques russes. On formerait en outre de l'infanterie kurde.

Les journaux jeunes-turcs annoncent qu'une caravane aurait été attaquée par les troupes françaises sur le chemin de Pezzan. Plusieurs centaines d'hommes auraient été tués dans l'engagement.

On assure dans les cercles bien informés que, à part Rizza, aucun autre député ou sénateur n'aurait été affilié au comité secret.

L'état de siège vient d'être proclamé à Scutari d'Albanie. L'énergie de Torghoud pacha obtint le désarmement volontaire des Albanais. Le calme est complet. (Echo de Paris).

### Libéraux et Unionistes

*Londres, 29.*

A la Chambre des communes, M. Asquith déclare que les représentants du gouvernement et de l'opposition ont tenu douze réunions et que bien que l'on ne soit pas encore arrivé à un accord, il apparaît désirable et même nécessaire, que les pourparlers continuent à cause des résultats déjà obtenus.

Nous craignons, déclare le ministre, de paraître avoir peur en les interrompant à l'heure qu'il est. Il ne s'agit pas de prolonger indéfiniment ces pourparlers. Si après quelques réunions ultérieures, nous nous rendons compte que l'accord n'a pas de chance de se faire au cours de la session actuelle, nous mettrons fin aux pourparlers. Deux réunions auront lieu pendant les vacances. Répondant à une question, M. Asquith dit : « Si les pourparlers viennent à se terminer pendant les vacances, le pays en sera informé. »

### A la mémoire d'Humbert I<sup>er</sup>

*Rome, 29.*

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Humbert, des services religieux ont été célébrés à Rome en présence de la cour, à Naples, à Florence et dans de nombreuses autres villes. A Monza, on a inauguré solennellement la chapelle expiatoire élevée à l'endroit où le roi Humbert a été assassiné.

### Au Thibet

*Simla, 29.*

A la suite de l'agitation signalée dans le Thibet et afin de prévenir des désordres qui pourraient être provoqués par les mouvements de troupes chinoises, deux régiments indigènes et une batterie de montagne ont reçu l'ordre de se tenir prêt à partir de Simla. On a réuni une grande quantité de matériel à Guatong sur le territoire de Sikim. Les troupes seront en permanence prêtes à protéger les agences commerciales anglaises de Giangtzi et de Yatung, au Thibet, au cas où elles seraient attaquées. Si les Chinois combattent les Thibétains, les troupes anglaises resteront absolument neutres et se retireront dès que les événements le permettront.

### Bulletin téléphonique

(Service spécial du Journal de Genève)

Paris, 29 juillet.

### La journée à Paris

L'affaire Rochette.

La séance tenue aujourd'hui par la commission d'enquête sur l'affaire Rochette n'a apporté aucun élément d'information nouveau.

M. Prevet, directeur du Petit Journal et ancien sénateur, premier témoin, a été entendu; il a précisé son rôle dans l'affaire, rôle qui, a-t-il dit, a été celui-ci :

« Rochette cherchait, par des manœuvres déloyales, à s'emparer du Petit Journal, et M. Prevet défendit ses actionnaires. Le 19 mars 1908, M. Gaudrion vint lui proposer des documents contre Rochette qu'il refusa. Le lendemain, M. Yves Durand, chef de cabinet de M. Lépine, vint le trouver également et lui demanda s'il ne pouvait l'aider à trouver un plaignant contre Rochette. »

Il le conduisit chez M. Gaudrion. C'est tout. Il ne sait rien de plus. Il n'a pas vu M. Clemenceau et ne lui a jamais parlé de Rochette.

M. De Plas, agent de publicité, entendu ensuite, raconte comment il mit en relation M. Gaudrion avec M. Prevet.

M. Gaston Dreyfus, président de la Chambre syndicale des coulisiers, a été confronté avec MM. Rivaud et Quantin. Ce dernier avait déclaré que dès 1908, il avait été question par M. Yves Durand d'avoir des intérêts dans la maison de coulisie de M. Rivaud. M. Gaston Dreyfus en a profité pour démentir cette assertion.

Enfin, M. Felier, banquier, a donné quelques indications sans grande importance sur les ventes opérées par sa maison.

La commission s'est ensuite ajournée au 6 octobre. La première personne entendue à la rentrée sera sans doute M. Clemenceau. D'ici-là, l'affaire restera probablement où elle en est.

Nouvelles diplomatiques.

M. Fallières est venu aujourd'hui de Rambouillet à Paris. Il a reçu à l'Elysée M. Saens-Pena, président de la République argentine.

Il a ensuite reçu M. Perez Caballero, le nouvel ambassadeur d'Espagne, qui lui a remis ses lettres de créance.

Des discours cordiaux ont été prononcés de part et d'autre.

Le matin même, M. Pichon avait donné un déjeuner en l'honneur de M. Léon y Castillo, marquis del Muni, qui quitte l'ambassade d'Espagne et qui a présenté ses lettres de rappel.

La république de Liberia :

Les dépêches qui, depuis quelques jours, annoncent que les Etats-Unis auraient l'intention d'établir une sorte de protectorat sur la république nègre de Liberia, ont produit ici, comme à Londres, une certaine émotion dans les cercles diplomatiques et coloniaux.

Dans les milieux gouvernementaux, on déclare ne rien savoir de précis à ce sujet et ne pas croire que le gouvernement américain ait l'intention de se créer une situation prépondérante dans cette région de l'Afrique.

Ce qui donne cependant quelque apparence de vraisemblance aux informations qui sont arrivées à ce sujet, c'est que le secrétaire d'Etat américain des affaires étrangères, M. Knox, proposa, en 1908, l'établissement d'une sorte de protectorat; mais, à cette époque, le congrès américain refusa de le suivre dans cette voie.

La république de Liberia touche d'un côté aux colonies anglaises et de deux autres, sur 800 kilomètres, aux possessions françaises de l'Afrique occidentale; c'est ce qui explique l'intérêt qu'on porte à cette question, aussi bien à Paris qu'à Londres.

On fait remarquer ici que si vraiment les Etats-Unis voulaient prendre pied d'une manière ou d'une autre en Afrique, ils auraient mauvaise grâce, désormais, d'opposer à l'Europe, dans l'Amérique du Sud, la doctrine de Monroe.

Le Siècle, dans un article très documenté paru ce soir, déclare que les Etats-Unis ne sauraient prétendre à une situation prépondérante en Afrique, et il cite cette clause des traités franco-libériens de 1892 et

1897, où le gouvernement français déclare « qu'il n'entend s'engager vis-à-vis de la République libérienne, libre et indépendante, et qu'il fait toutes ses réserves pour le cas où cette liberté se trouverait atteinte. »

En fait il ne s'agit, pour le moment, semble-t-il, que d'un emprunt que les Etats-Unis négocient; mais il est hors de doute que les gouvernements français et anglais, qui ont déjà échangé leurs vues à ce sujet, ne laisseraient pas facilement l'Amérique, directement ou indirectement, établir son pouvoir dans le territoire de Liberia.

### AUTRICHE-HONGRIE

— On mande de Ischl à la Nouvelle Presse libre que le chef d'état-major de l'armée Conrad de Hotzendorf a été reçu vendredi par l'empereur pour lui présenter un rapport sur les délibérations de jeudi au ministère impérial de la guerre relativement au renvoi, ou éventuellement, à la suppression des manœuvres. On n'a pas eu l'occasion d'entendre le rapport, l'empereur a décidé le renvoi des manœuvres pour cette année.

### L'affaire Crippen

*Montréal, 29.*

Le vapeur *Monrose*, à bord duquel se trouve, croit-on, le dentiste Crippen, est arrivé à Belle-Isle à l'embouchure du St-Laurent.

### Accidents de chemins de fer

*Paris, 29.*

La Liberté annonce que le wagon-poste du train quittant Paris à la gare du nord jeudi à 8 h. 40 du soir, a pris feu entre Creil et Pontois-St-Maxence. 260 sacs de dépêches ont été détruits.

*Le Mans, 29.*

Le train allant d'Angers au Mans a tamponné un wagon stationnant en gare de Sablé. Le mécanicien et le conducteur du train tamponneur, ainsi que plusieurs voyageurs, ont été blessés.

### Feux d'artifices

*Berlin, 28.*

Au cours d'un feu d'artifice tiré sur la plage de Owyphausen, une fusée alla tomber dans un récipient où se trouvaient accumulées d'autres pièces. Il en résulta une explosion formidable.

Une femme a été tuée et trois personnes grièvement blessées.

### Nouveau cyclone en Italie

*Milan, 29.*

Un nouvel orage a dévasté le pays de Busto, aux environs de Milan; un cyclone a provoqué un véritable désastre: la pluie a inondé les établissements industriels, dont le toit a été emporté; les communications télégraphiques et téléphoniques avec Milan ont été interrompues; il y a de nombreux blessés.

D'autre part, on mande de Vicenza que la neige est tombée abondamment. C'est la première fois que cela arrive en juillet; le thermomètre est descendu à zéro, puis la température s'est relevée; l'orage a ravagé la campagne, la situation est grave; dans la haute montagne, les routes sont barrées par les avalanches. Les trains arrivent avec des retards énormes. Les dégâts sont considérables.

### Bourse de Paris

*Paris, 29.*

Sous l'influence des excellentes dispositions de New-York, l'ouverture se fait en fermeté. Le Rio Tinto et la De Beers sont très fermes. Ensuite on procède à des réalisations sur les valeurs minières. Les mines d'or s'alourdissent. Marché calme, parqué bien tenu. Nouvelles demandes en Bakou. Sosnowice également favorisée. Pendant la Bourse, les transactions restent inactives. L'approche de la liquidation y est évidemment pour quelque chose. Rente française alourdie. Autres fonds d'Etats, calmes-soutenus. Etablissements de crédit, quoique sans animation, ont des tendances très satisfaisantes. Parmi les sociétés de transport la Nord-Sud est très ferme. Métropolitain demandés. Chemins espagnols plus lourds. En dernière heure rien à signaler. Le marché termine soutenu.

### CONFÉDÉRATION

Bâle-Campagne. — Exploits de malfaiteurs.

Au Heldenloch, des malfaiteurs ont pénétré, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans un chalet appartenant à M. Schneberger, arbrant du bétail. De nombreuses bêtes ont été blessées ou mutilées. On croit à un acte de vengeance.

### Le nouveau ministre à Vienne

*Berne, 29 juillet.*

(De notre correspondant)

Le Conseil fédéral a nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse en Autriche-Hongrie M. Joseph Choffat, de Soubey (Jura bernois), docteur en droit, actuellement ministre résident dans la République argentine, au Paraguay et en Uruguay depuis 1899.

Le nouveau ministre est né à Porrentruy en 1866. Fils d'un banquier, M. J. Choffat a fait ses études universitaires à Paris et à Lausanne; il est licencié en droit de la Sorbonne et docteur en droit de l'Université de Lausanne. Il est entré au service diplomatique de la Confédération en 1890 comme secrétaire au Département politique. En 1891 il a été nommé secrétaire de la légation à Buenos-Ayres. En 1895 il fut secrétaire de légation à Rome. Conseiller de légation en 1898, il fut nommé, l'année suivante, ministre résident et consul général dans la République argentine, au Paraguay et en Uruguay. Il a rendu, en cette

qualité, d'excellents services à notre pays. M. Choffat est d'allures modestes et sympathiques. Il est parti de Buenos-Ayres dans le courant de juin en congé régulier et se trouve depuis le commencement de ce mois dans la ville fédérale.

### Conseil fédéral

*Berne, 29.*

Militaire. — Les militaires dont les noms suivent ont été promus lieutenants des troupes du service de santé: 1. Médecins: les caporaux Ch. Odier, Isaac Reverdin, Eugène Robert, de Genève. Rob. Feilly, de Anet, à Echallens. Frédéric Humbert, de Genève, à Valmont-s/Territet. Numa Bonard, de Rommornotier, à Genève. Ch. Dubagnon, de Gimmel, Henri Flournoy, de Genève. Hermann Schmid, de Neuchâtel. Edgar Masson, de Carouge. Raoul Masson, de Carouge, conducteur Hermann Debonville, de Plainpalais, à Berne. Le fusilier Henri Pégatatz, à Balle. Pharmaciens: le caporal Théophile Gaillard, à Territet.

Subventions. — Une subvention de 2 283 fr. 75 centimes est allouée au canton de Fribourg pour la lutte entreprise contre le mildiou dans le vignoble en 1909.

Est alloué au canton de Fribourg: Une subvention de 40 % des frais de correction de la Boyve sur le territoire de ce canton; devis 20,000 fr., maximum 8,000 fr. Est alloué au canton de Vaud une subvention de 20 % des frais d'un chemin de fer forestier dans le bois de Badiis, dans la commune de la Rippe; devis 50,000 fr., maximum 11,800 fr.

Douanes. — Sont nommés: Aide-caissier à Porrentruy, Wilhelm Lanz, de Rohrbach, actuellement aide de 1<sup>re</sup> classe au bureau principal des douanes à Porrentruy.

Télégraphes. — Deux télégraphistes à Lausanne: Joseph Aubert, du Chenil, et Georges Rossat, de Granges, tous deux actuellement télégraphistes à Bâle.

*G. F. F.*

*Berne, 29.*

Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux s'est réuni vendredi après midi à 2 h. 30. M. von Arx étant absent, la séance a été présidée par M. Martin, conseiller national, de Neuchâtel, vice-président du conseil. Dans la séance de l'après-midi, qui a duré deux heures, ont été traitées les affaires suivantes: 1<sup>o</sup> rapport de la Direction générale sur sa gestion pendant le premier trimestre de 1910, qui a été approuvé sans aucune observation; 2<sup>o</sup> conventions concernant la co-jonction de la station d'Aigle par le chemin de fer électrique Aigle-Leysin; de la station de Flamatt par la ligne de la vallée de la Singine; de la station de Capolago par le chemin de fer du Monte Generoso; 3<sup>o</sup> traité pour la répartition du trafic avec le chemin de fer de Constance-Toggenbourg; 4<sup>o</sup> contrat d'exploitation avec le chemin de fer de Constance-Toggenbourg; 5<sup>o</sup> adjudication de voitures, fourgons et wagons.

Toutes ces affaires ont été liquidées sans aucune opposition d'après les propositions de la direction générale. Dans sa séance de samedi, le conseil d'administration s'occupera d'une interpellation de M. Buler-Huet, membre du conseil d'administration, au sujet des correspondances de Zurich avec la ligne du Gotthard. La direction générale a expliqué son point de vue dans une lettre qu'elle a adressée à l'auteur de l'interpellation.

Il discutera aussi une requête d'ouvriers pensionnés des chemins de fer touchant la rétroactivité des statuts de la caisse des malades et de secours. Rarement une session de ce conseil d'administration a présenté un intérêt aussi restreint.

### Tir fédéral

Résultats de la journée de vendredi :

Patrie-Plogès. — Emile Savary (Sâles), 62 points. — Ch. Lang (Genève), 60.

2<sup>e</sup> catégorie. — Th. Buser (Fribourg), 98. Patrie-Art. — B. Bernasconi (Lugano), 436, 26.

— Robert Blum (Genève), 407. — Ch. Weber (Le Locle), 404, 8. — Ferd. Blader (Vevey), 400. — L.-M. Richardet (Chaux-de-Fonds), 400.

Patrie-Bonheur. — A. Berthod (Neuchâtel), 28 9 degrés. — Arnold Beck (Chaux-de-Fonds), 38 42. — Alexis Vallon (Vevey), 41, 56.

Helvetia. Mouches. — Michel Perreten (Bex), 117 degrés. — Pino Lincio (Begnins), 79, 3. — Ch. Gredig (Valparaiso), 79, 2. — Emile Marti (Le Locle), 976. — Keller-Dorian (Lyons), 1376. — Joseph Ruedi senior (Noiraigue), 1418. — P. Firochoux (Landeron), 1423. — Pierre de Loriot (Grassier), 1545. — Cherix Guyax (Bex), 1630. — L.-M. Richardet (Chaux-de-Fonds), 1830. — Arthur Grosjean (Bienne), 1802. — Louis Jequier (Fleurier), 1912. — Henri Heer (Lausanne), 1930. — Emile Salathé (Morges), 1947. — Ernest Jost (Genève), 2414.

Helvetia. — Meilleure série: Frank Julien (Genève), 814 points. — Ca. Troyon (Lausanne), 809. — Arnold Grosjean (Bienne), 791 9. — Jules Wettstein (Neuchâtel), 788. — L.-M. Richardet (Chaux-de-Fonds), 777. — Ed. Rochat-Masson (Lausanne), 756. — Jules Savary (Montreux), 750.

Berna, 29. — Emile Pidoux (Payerne), 1482. — A. Cosandey (St-Prix), 2324. — Noël Bard (Genève), 2532. — Emile Perreten (Bex), 2810.

Séries. — Primes médailles d'honneur: Frank Julien (Genève), 73, 69. — E. Addor (Valloire), 73. — Rob. Blum (Genève), 73. — Rob. Schneller (Neuchâtel), 72. — Fred. Mathy (Tramelan), 71. — Léon Vaucher (Buttes), 71. — E. Jourdan Cuenot (Genève), 70. — Jules Landry (Lugano), 69. — Fréd. Meyer (Genève), 67. — A.-H. Brailard (Ab'auve), 67. — Ave. Fromentin (Ormonts D'essus), 66. — Ch. Ehrensperger (Genève), 65. — Emile Savary (Sâles), 65. — Jules Zugg (Rougemont), 65.

Séances. Couronnes de Lauriers: L. Jequier (Fleurier). — Ulrich Vollenweider (Genève). — G. Curtin (Genève). — Ernest Schudel (Delémont).

Couronnes de chêne: Fréd. Levenberger (Grandson). — Aug. Genoux (Châtel-St-Denis). — Pierre de Palézieux (Vevey). — L. Charpilloy (Bonvillars). — Max Seydoux (Vaulruz). — E. Mathy (Valloire). — E. Addor (Valloire). — Dr Gohay (Genève). — J. Kaempff (Genève). — Ed. Linniger (Courlevoy). — G. Santchi (Vevey). — Frank Julien (Genève). — Meyer de Stadelhofen (Genève).

Pistolet: Cible Art: François Jaques (Fleurier), 201 points. — Charles Champod (Lausanne), 189. — Th. Mulhenthaler (Nyon), 182.

Cible Bonheur. — Alcide Hirschi (Neuchâtel), 3785. — Frédéric Jaques (Fleurier), 3885. — E. L. Goedlin (Vevey), 4048.

Cible vitesse. — L.-M. Richardet (Chaux-de-Fonds), 70. — Léon Vaucher (Buttes), 64. — Alcide Hirschi (Neuchâtel), 61.

Cible Ar. — Rob. Blum (Genève), 50. — Jules Simonetta (Martigny), 50. — C. Galt-

schenkoff (Genève), 50. — Alfred Kurth (Fribourg), 50.

Cible Ar. — Séries: G. Thudicum (Genève), 380.

Séries petites médailles d'honneur: Fr. Jequier (Fleurier), 788. — Thudicum (Genève), 781.

Mentions honorables: F. Addor (Valloire). — Achille Roch, Genève. — Jules Landry, Lugano.

Les tireurs suivants ont obtenus le titre de maître-tireur: Henri Ernst, Kussnacht, 81; Rob. Burchler, Zurich, 80 cartons; Emile Kellenberger, Walzenhausen, 76; Mathias Brunner, Brugg, 75; Charles Secretan, Lausanne, 75; Ernest Eisenring, Winterthur, 75; Emile Flaetz, Rotmorn, 75; Conrad Wuger, Zurich, 75; Frédéric Antognini, Bellinzona, 75; Schmid-Haeny, major d'artillerie, Heerbrugg, 75.

Le nombre total des maîtres-tireurs au fusil, est actuellement de 112.

Ernest Uchler, de Emmishofen, a obtenu pour la troisième fois la maîtrise avec une série de 80 cartons.

Les tireurs suivants sont maîtres pour la deuxième fois: Tobler, Heiden, 85; Henri Senn, Berne, 85; Henri Mathy, Valloire, 81; Egger, Zurich, 79; Schellenberger, Zurich, 78; Fritz Kucher, Winterthur, 77; Richardet, Chaux-de-Fonds, 76; major Probst, Berne, 75.

Les deux maîtres tireurs Mathy, Valloire, et Zelleweger, Aarau, arrivent au premier rang ex-aequo, chacun d'eux ayant tiré une série de 87 et une série de 81 cartons.

La maîtrise au pistolet a été obtenue vendredi par M. O. Car Campiche, à Ste-Croix, avec 802 points.

### LIVRES ET REVUES

Guide de l'alpiniste dans la région d'Anney, massif des Dents d'Alex, par J. SERAND. — Anney, librairie Gay.

Les alpinistes et les botanistes genevois se sont certainement reconnus à M. Serand d'avoir publié un guide aussi pratique et consciencieux que celui qu'il vient de consacrer aux Dents d'Alex. Ce petit massif comprend essentiellement les Dents de Laufen, le Lauffenberg et le Dent du Cruet. Groupe restreint, comme on le voit, mais qui mérite mieux que d'être simplement admiré de loin par les touristes qui font le tour du lac d'Anney ou qui se rendent à Thônex. Pour peu qu'on entre dans son intimité, on est étonné de la variété de ses aspects. Le petit pâturage de l'Orient-Dessus est certainement un des coins les plus charmants des environs d'Anney. Ceux qui aiment les passages curieux seront enchantés du Trou de la Chapelle, tunnel naturel qui permet de traverser le chaînon principal de la Dent du Cruet. Les crênaux gris des Dents de Laufen, leurs coulôirs sauvages, leurs grottes rarement explorées sont un joyau pour ceux qui aiment les sites graves. Notons que c'est une des stations les plus basses de l'edelweiss. Les grimpeurs et amateurs de corde trouveront des difficultés intéressantes en s'attaquant à la pointe sud.

Beaucoup de gens ignorent que ces ascensions et ces courses peuvent se faire facilement d'Anney, c'est-à-dire de Genève, soit par le versant du lac, soit par la vallée du Fier.

Le guide de M. Serand, d'un format commode, est fait d'une manière extrêmement pratique. Tous les renseignements (y compris ceux sur la faune et la flore) s'y trouvent; tous les passages sont soigneusement repérés; les temps de marche sont notés. Des cartes-schémas permettent de s'orienter avec la plus grande facilité. Sobre et précise, cette monographie n'est pas seulement précieuse pour l'alpiniste ou le promeneur: elle réjouira tous ceux qui s'intéressent aux noms topographiques de nos montagnes. Avec une patience et un soin qui lui font le plus grand honneur, M. Serand a étudié l'ancien cadastre savoyard du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a interrogé les châtains dans chacune de ses nombreuses courses. Aussi son petit livre est une nouvelle condamnation de la carte d'état-major au 1/80,000. Que d'erreurs rectifiées ainsi en passant! On se demande qui a inventé le nom de « Roche Murraz », alors que dans le pays on ne connaît ce rocher que sous la dénomination de « Laufenberg ». On est étonné de trouver le « Perthis de Talamarche » autre part que là où Joanne l'a placé. Des noms mystérieux se trouvent expliqués, tel celui de Laufen (l'En Fond, applicable originellement au pâturage de l'Orient-Dessus).

La conscience scientifique qui caractérise ce guide lui donne une valeur de document topographique.

Nous souhaitons que M. Serand ait le loisir d'appliquer sa méthode à d'autres groupes des chaînes calcaires de la Haute-Savoie.

G. B.

Un Monsieur très-bien, par Gustave GUILCHES. — Paris, Eug. Fasquelle, éditeur.

A qui voudrait avoir la version ultra moderne et ultra-parisienne de des Affinités électives, on pourrait indiquer la longue nouvelle ou le petit roman que nous annonçons. Les manœuvres savantes par lesquelles M. François Deslois amène M. Jacques d'Arvant, ami très intime mais non pas encore amant de sa femme, à épouser celle-ci, après divorce fait, forme le fond de ce roman, si éditant par le dénouement sinou par la donnée et les péripéties. En condamnant d'Arvant au mariage, Deslois se libère lui-même de sa chaîne et peut épouser celle qu'il aime. Le Monsieur très-bien, c'est d'Arvant, qui, mis au pied du mur, doit consentir au divorce, si gênant pour lui, de son amant. Mais, à nos yeux, Deslois pourrait revendiquer lui aussi le titre, plus ou moins ironique, de Monsieur très-bien, et l'on comprend le regard de mutuelle estime qu'échangeant, en se quittant, ces deux cocos très-bien.

Le petit roman de M. Gustave Guilches est aussi froufrouant, trépidant, cinématographique qu'une pièce de théâtre « bien parisienne » et l'on ne comprend pas pourquoi l'auteur ne l'a pas donné directement à la scène. La même remarque s'applique encore plus directement à la nouvelle qui complète le volume: *Le But*. Sur une donnée presque aussi roquante, M. G. Guilches a écrit un petit drame févèreux, énervant et éternel, qui ne mérite guère d'être lu, mais qui pourrait faire son petit effet à la rampe. Mais que de virtuosité proliférée pour renouveler l'insipide et lasante donnée de l'adultère! G. V.

SUITE DU TEXTE EN 4<sup>e</sup> PAGE.

### A L'AMIRAUTÉ

C'est le nom que vient de donner M. S. Chérix à son louage de canots automobiles, situé sur le Grand-Quai, très exactement en face du café du Nord.

Ce nouveau port d'attache

CHRONIQUE LOCALE

L'Assurance-Vieillesse

On nous prie d'insérer l'article suivant : Dans la lettre qu'il vous adresse et qui a paru dans votre numéro du 27 courant, le comité pour le rejet de la loi d'assurance-vieillesse conteste que la loi votée par le Grand Conseil vienne vraiment à l'aide des vieillards nécessiteux, et à l'appui de son dire il lui reproche d'avoir repoussé jusqu'à 65 ans le moment où les vieillards touchent la pension.

places publiques. On ajoute que l'imprimerie du journal le Temps a été détruite par la force armée.

Conseil d'Etat Séance du vendredi 29 juillet Greffe de 1re Instance. — Le Conseil d'Etat nomme aux fonctions de huitième commis au greffe du Tribunal de 1re instance M. Eugène Deville, Genevois, clerc d'avocat.

Chez les coiffeurs Les garçons coiffeurs ont tenu jeudi soir une nouvelle assemblée à l'hôtel du Léman. Après une discussion qui a duré jusqu'à minuit, l'assemblée a décidé de maintenir pour dimanche prochain la fermeture des salons de coiffure et de boycotter les patrons qui s'opposeraient à la fermeture des salons le dimanche.

Accident mortel au Salève Un cordonnier de Genève, M. Grüber, 26 ans, domicilié rue Grenus, avait été dimanche dernier faire une excursion au Salève. Depuis lors on ne l'avait pas revu. Inquiets, des camarades d'atelier se mirent à sa recherche et jeudi une caravane de secours explorait les endroits dangereux du Salève.

Colonie de vacances de Plainpalais Lundi matin a eu lieu, aux Platets, sur Bassins, l'installation de la colonie de vacances de Plainpalais. C'est la première fois que la société s'installe dans ses meubles; elle doit à la libéralité de la commune de Plainpalais, qui a acheté un fort beau domaine au pied du Jura et l'a aménagé pour y recevoir au moins cent enfants. A l'arrivée, M. Mégard, président, a salué tout ce petit monde, auquel il a souhaité d'heureuses vacances dans ce site délicieux; il a aussi vivement remercié MM. J. Labarthe, E. Mingard, A. Roussel, et particulièrement M. et Mme Panzier, qui avaient possédé l'aménagement avec beaucoup d'activité et préparé avec beaucoup de dévouement la réception des jeunes colons.

Chalamala et château de Gruyère Nous rappelons que c'est aujourd'hui samedi à midi que sera close l'inscription pour la course combinée donnant droit à la visite du château de Gruyère et la représentation de Chalamala, à Bulle. Avis aux retardataires. L'inscription a lieu au bureau des Intérêts de Genève, place des Bergues, 3. Le prix de la course en 3e classe, tout compris (billet de chemin de fer, dîner et représentation), est de 11 fr. 30 et en 2e classe 15 fr. 50.

L'indépendance du Pérou La plupart des membres de la colonie péruvienne s'étaient réunis jeudi au consulat du Pérou pour célébrer le 80e anniversaire de l'indépendance du Pérou. M. le consul général et Mme Vargas Quinones faisaient les honneurs de cette réception. Plusieurs toasts patriotiques ont été portés et un chœur de 30 enfants a chanté l'hymne national péruvien.

Feu Mathias Pascal PAR Louis Pirandello Traité de l'italien par Henry Bigot Dans les premiers mois, ce fut presque un amusement, avec ce Romitelli, à qui il n'y eut pas moyen de faire entendre que la commune l'avait admis à la retraite et que, par conséquent, il ne devait plus venir à la bibliothèque. Tous les matins, à la même heure, ni une minute avant, ni une minute après, je le voyais déboucher sur quatre pieds (y compris les deux cannes, une à chaque main, qui lui servaient plus que ses pieds). A peine arrivé, il sortait de la poche de son gilet un vieil oignon de cuivre et le suspendait au mur avec toute sa formidable chaîne; il s'asseyait, ses deux bâtons entre les jambes, tirait de sa poche sa calotte, sa tabatière et un grand mouchoir à carreaux rouges et noirs; il reniflait

Pour les inondés de la Suisse Voici la 4e liste de souscription recueillie par le Conseil d'Etat pour les inondés de la Suisse : Grand Conseil 6000. — M. Roy, directeur du Kursaal, 954,25. — Mlle M. 5. — Mme M. M. 2. — M. et Mme Waffler 5. — M. G. N. 50. — Anonyme 5. — M. Conrad Kym 50. — M. R. R. 20. — Anonyme 5. — M. Eug. Borel, 20. — M. Virchaud 20. — M. E. Curia 2. — Pompiers d'Onex 15. — M. Bersot 10. — M. F. B. 50. — M. J. Kessler 20. — Mme Vve Raymond 12,70. — Souscriptions recueillies par le Journal de Genève 21.012,60. — M. R. F. Scaghone à Celerino 10. — M. W. B. 10. — Union commerciale genevoise 50. — Un vieux Carougeois à Avignon 5. Total Fr. 28.333,55 Total des listes précédentes » 2.529,55 Total à ce jour Fr. 30.863,10

Le Premier Août A Hermance On nous prie de publier l'appel suivant, adressé aux habitants d'Hermance : « Le 1er août 1291 fut juré l'alliance qui devint l'acte de fondation de la Confédération suisse. »

Sténographie La section genevoise de l'Union sténographique suisse a aimé Paris à eu, le 21 courant, une réunion pour fêter le succès de ses sociétés aux récents concours de Bienne. Après avoir vivement félicité les lauréats, dont plusieurs se sont classés en très bon rang, en particulier M. Louis Elle, champion de l'Union, le président a procédé à la distribution des récompenses.

Herminois ! Le comité vous convie pour le lundi 1er août, à 8 h. du soir, et espère avoir l'appui de toute la population. Vive la Confédération suisse ! Vive Hermance ! Programme : 8 h. 15, réunion devant la Mairie. — 8 h. 30, départ du cortège; arrivée aux Illuminations, feu de Bengale. — 9 h. et demie, retraite aux flambeaux. Parcours: quai, rue du Midi, Bourg-dessus, Douane, place de la Mairie, rue du Nord, retour sur le quai, Feu d'artifice.

Concours de musique de Carouge La carte postale officielle vient de paraître. Le dessin, fort bien venu, représentant une rue de Carouge, est l'œuvre de notre jeune concitoyen, M. C. Cudinod. Cette carte postale est mise en vente au prix de dix centimes.

Club montagnard genevois Cette société mixte fêtera le dimanche 7 août prochain le sixième anniversaire de sa fondation. A cette occasion un grand banquet

Et, pour commencer, j'écrivais une requête fort soignée, d'office, au distingué chevalier Jérôme Pomino, assesseur communal pour l'instruction publique, afin que la bibliothèque. Boccamazza ou de Santa-Maria-Liberale fût en toute hâte pourvue d'une paire de chats pour le moins, dont l'entretien n'entraînerait presque aucune dépense pour la commune, attendu que les susdits animaux auraient de quoi se nourrir en abondance avec le produit de leur chasse. J'ajoutai qu'il ne serait pas mauvais aussi de pourvoir la bibliothèque d'une demi-douzaine de souris et de « l'appât nécessaire », pour ne pas dire « fromage », mot vulgaire que, humble subalterne, je jugeai inconvenant de soumettre aux oreilles d'un assesseur communal pour l'instruction publique.

table. J'espérais, en le déconcertant, éviter, au moins pour la matinée suivante, l'ennui insupportable de la lecture accoutumée. Ah bien oui ! quand il eut ouvert le tiroir et qu'il sentit les deux bêtes lui filer sous le nez, il se tourna vers moi, qui déjà ne pouvais plus me contenir et éclatais de rire, et me demanda : — Qu'est-ce qu'il y a eu ? — Deux rats, monsieur Romitelli. — Ah ! des rats... fit-il, tranquillement. Ils étaient de la maison; et j'étais habitué; et il reprit, comme si rien n'était arrivé, la lecture de son bouquin.

aura lieu à l'établissement Ravex, à la Croix-de-Rozon, auquel tous les membres actifs, passifs et honoraires, leurs familles et amis du club sont invités à assister (prix de la carte 2 fr. 50, vin compris). L'après-midi, jeux divers, avec de nombreux lots en espèces et nature. Renseignements les mardis et vendredis soir au local du club, café du Cygne, 11, rue des Corps-Saints. Inscriptions jusqu'au 5 août inclusivement.

Questions d'éducation

Peut-on créer chez l'enfant la faculté de s'intéresser à tout ? De nos jours, l'homme qui veut faire carrière est obligé de se spécialiser, c'est-à-dire de porter tout son effort sur un seul point. L'individu ne réalise plus que très rarement la belle harmonie intellectuelle que jadis l'on rencontrait si fréquemment. La spécialisation, devenue nécessaire par la division croissante du travail, imprime au front du travailleur moderne son empreinte. Bien peu y échappent. Qui dit spécialisation dit atrophie, déformation, arrêt de développement dans tous les domaines, sauf un seul. La spécialisation est nécessaire, je le veux bien, mais à quoi bon hâter, comme on le fait si souvent, par une éducation malhabile, une déformation qui viendra assez tôt. L'éducation à la maison, la première éducation, ne devrait-elle pas tendre tout entière, et de toute son énergie, à atténuer, à ralentir, puisqu'elle ne saurait les supprimer complètement, les effets d'une telle nécessité, en créant et cultivant chez l'enfant la faculté de s'intéresser à tout. C'est cette faculté qui, plus tard, permettra au travailleur, fût-il spécialisé à outrance, de ne pas trop souffrir du dégoût rongeur qu'inspire trop souvent un travail trop limité. C'est elle qui lui fera goûter dans des intérêts plus vastes un repos et un délassement que les plaisirs des sens ne lui eussent point procurés. C'est cette merveilleuse faculté encore qui lui enseignera à rattacher son effort individuel à l'effort continu et collectif de tous, prêtant ainsi à son travail spécial une valeur et une beauté qu'il n'eût pas comportées sans cela.

On rencontre souvent (je parle de nos milieux bourgeois) des hommes portant à tel point l'empreinte de leur vocation, la marque de leur emploi, s'intéressant si peu à ce qui n'est pas le petit monde où ils gravitent, que le contact avec eux fait éprouver une sorte de gêne, de tristesse, comme lorsque la nature nous met en face de quelque chose de laid ou de grotesque. D'autre part, il est des hommes dont le travail n'est que labour, très absorbant, très spécial, des femmes dont le temps; et souvent les facultés intellectuelles sont fort limitées, qui apportent à toutes les questions vitales, à tous les intérêts humains, science, art, idées, une telle puissance de vie et d'enthousiasme que l'on reste stupéfait.

Concours de musique de Carouge La carte postale officielle vient de paraître. Le dessin, fort bien venu, représentant une rue de Carouge, est l'œuvre de notre jeune concitoyen, M. C. Cudinod. Cette carte postale est mise en vente au prix de dix centimes.

Club montagnard genevois Cette société mixte fêtera le dimanche 7 août prochain le sixième anniversaire de sa fondation. A cette occasion un grand banquet

et moi aussi d'un seul œil, puisque ce diable d'autre ne voulait rien entendre. Je lui disais de tout un peu, sans ordre; mais surtout des livres de philosophie. Ils pèsent si lourd, et pourtant qui s'en nourrit et se les incorpore vit parmi les nuages. Ils troublent encore plus mon cerveau, déjà passablement fêlé. Quand j'en sentais ma tête fumer, je fermais la bibliothèque et je me rendais par un petit sentier abrupt à ce coin de plage solitaire où le vieux Giarracina avait eu sa tanière. La vue de la mer me faisait tomber dans une stupeur d'épouvante, qui devenait peu à peu une oppression intolérable. Je m'asseyais sur la plage et je m'empêchais de la regarder en baissant la tête, mais j'en entendais le fracas tout le long de la rive, tandis que, lentement, lentement, je laissais glisser entre mes doigts le sable épais et lourd en murmurant : — Mais pourquoi ? Mais pourquoi ? Un jour, on vint me dire que ma femme avait été prise de douleurs. Je courus aussitôt à la maison; mais plutôt pour me fuir moi-même, pour ne pas rester une minute de plus en tête-à-tête avec moi, à penser que j'allais avoir un enfant. A peine arrivé à la porte, ma belle-mère me prit par le bras et me fit tourner sur moi-même : — Un médecin ! Cours ! Romilda se meurt ! Je ne sentais plus mes jambes; je ne savais plus de quel côté prendre, et, tout en courant, je disais : « Un médecin ! Un médecin ! » Et les gens s'arrêtaient sur mon passage et prétendaient que m'arrêtaient, moi aussi, pour expliquer ce qui m'était arrivé; je me sentais tiraillé par les manches,

coup de parents croient de leur devoir de mettre un frein à cette curiosité, qui souvent leur paraît embarrassante et déplacée. Ils répondent par des faux-fuyants ou par le silence aux questions de leur enfant. Ils ne se rendent nullement compte que la curiosité de l'enfant est légitime, nécessaire, qu'elle est le grand ferment de la connaissance humaine, et le moyen le plus efficace pour l'enfant de prendre contact avec le monde inconnu qui l'environne. Ils ignorent totalement ou feignent d'ignorer que sans curiosité il n'y aurait ni science, ni pensée originale, ni invention géniale....

Donc, avant tout, ne décourageons jamais la curiosité de nos enfants. Répondons inlassablement à leurs questions inlassables. Souvenons-nous que la curiosité enfantine n'est presque jamais le défaut qu'elle devient plus tard, mais la manifestation d'un intense, instructif et légitime besoin de connaître.

La curiosité-défaut découle souvent du fait qu'une légitime et saine curiosité ayant été entravée ou détruite par une éducation malhabile, il a poussé une mauvaise herbe à l'endroit où s'épanouissait une fleur rare. Supprimez une qualité, trop souvent le défaut qui en est la caricature surgira.

Quant à la façon positive de faire naître l'intérêt et de le développer, je la résume en quelques mots : Cultiver cette saine curiosité par tous les moyens possibles. Ne juger rien trop indigne, trop petit, trop insignifiant pour attirer l'attention, éveiller l'intérêt de l'enfant. Lui ouvrir les yeux sur le monde qui l'entoure et l'âme sur le mystère qui l'environne; lui faire comprendre et presque saisir du doigt la relativité des choses, de son savoir en particulier. Rien ne met à l'âme un besoin d'absolu plus intense que de savoir cet absolu in saisissable... La vie est une si effroyable nouveauté, les nécessités matérielles sont si envahissantes que, à moins d'avoir, dans sa jeunesse, acquis ce goût et cet intérêt multiples qui donnent de la saveur à l'existence, on risque fort de toujours croupir dans la médiocrité ou l'ennui.

Par conséquent, si nous ne voulons pas voir au front de nos enfants le sceau déformateur des laideurs, des déceptions, du travail médiocre, des tristesses qu'une existence ordinaire entraîne fatalement à sa suite, implantons en eux ce sain dilettantisme qui est fait d'amour du travail et du besoin de connaître. M. JÉQUIER DE MONTET.

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

Samedi 30 juillet De 9 h. à midi et de 1 h. à 6 h. Salle Thelisson. Grande exposition de tableaux de l'école française. De 10 h. à midi et de 2 h. à 6. Musée Rath. Exposition von Erhardt. 8 h. 30 s. Union chrétienne de jeunes gens, 3, rue Général-Dufour. Réunion de prière à la prière d'Ézéchias (Lien montagnard).

Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre. — Tournées annoncées : Samedi 10 septembre, Papillon dit Lyonnais la fusée, par Gémier, accompagné de la troupe du Théâtre-Antoine. Kurssi. — 8 h., concert; 9 h. 15, revue, Tramways à la sortie. Dimanches et fêtes, matinales à 2 h. Parc-Casino des Eaux-Vives. — Spectacle de la semaine au théâtre. Samedi 30, à 8 h. 45 : La Rubicon, comédie en 3 actes. Dimanche 31, à 8 h. 45 : Le Grillon, comédie en 3 actes d'après Dickens.

Lundi 1er août, à 8 h. 45 : deuxième représentation de Denise; à 10 h. 15 : grand feu d'artifice, superbe pièce allégorique. Mardi 2, à 8 h. 45 : Mito de Meyer, tournée de « Chat-Noir ». Mercredi 3, à 9 h. : Concert classique. Jeudi 4, à 8 h. 45 : Gaby.

American Skating Rink, bd du Pont-d'Arve, de 9 h. à midi, de 3 h. 30 à 7 h. et de 8 h. 30 à minuit. Orchestre. Leçons. Jeudi et dimanche matinée à moitié prix.

Concerts annoncés Samedi 30, à 8 h. 30, Jardin anglais, concert gratuit par la Société chorale Concordia, sous la direction de M. Pochon. En cas de mauvais temps, renvoi au lendemain. Mardi 2 août, à 5 h., au Victoria Hall, concert d'orgues de M. William Bastard, avec le concours de M. Aviérimo, violoncelliste. Lundi 1er août, Jardin anglais, concert donné par la Civica Società Filarmónica de Lugano, sous la direction de M. Enrico Dassetto. En cas de mauvais temps le concert aura lieu au Victoria-Hall.

SPORTS

FOOTBALL Au cours de son assemblée générale annuelle l'Association cantonale genevoise de football a pris à l'unanimité l'excellente décision de rendre obligatoire l'assurance de ses membres contre les accidents. A la suite d'un rapport présenté par le comité, un premier versement de 11 fr. par équipe et de 5 fr. par club a été voté. L'Association genevoise est engagée envers les sinistrés durant trois mois avec une indemnité journalière de 4 fr. durant le premier mois, puis de 2 fr. du 30e au 60e jour et enfin de 1 fr. 50 pour le troisième mois. Toute latitude sera en outre laissée au comité pour accorder en outre, selon les cas, une indemnité supplémentaire si l'état de la caisse le permet. Le nouveau comité pour la saison 1910-1911 a été réélu comme suit : M. Heineiger à la présidence, MM. Laraz, Revilliod et Tritten, à l'unanimité. M. Navarro, absent, a été remplacé par M. Falda.

Tour de France cycliste Brest, 29. Le départ de la 14e étape du tour de France cycliste, de Brest à Caen, a été donné à minuit à Brest. Aucune défection ne s'est produite. La pluie continue à tomber. Les routes sont très mauvaises. Une foule très nombreuse assistait au départ, acclamant les coureurs. Arrivée à Caen : A 2 h. 35 Lapize; à 2 h. 38 Garrigou; à 2 h. 39 Ernest Paul. Vientent ensuite : Faber, Palmier, Vanhouwaert, Bettini, Cruchon, Delofre, Albini.

LA RONQUETE DE L'AIR Le dirigeable Ville-de-Lucerne Les ascensions régulières du ballon dirigeable Ville-de-Lucerne ont commencé. Trois genres d'ascensions sont établis : 1e Ascension-promenade au prix de 100 fr.; 2e Ascension-excursion 200 fr.; 3e Excursion-voyage, prix à traiter à forfait suivant itinéraire. Les personnes désireuses de participer à ces ascensions sont priées de s'inscrire dans le plus bref délai afin d'éviter des retards inévitables pouvant être provoqués par l'affluence des demandes. Les billets sont délivrés à la direction de la Station aéronautique, dans les principaux hôtels de la ville de Lucerne et aux agences. Parc et hangar sont ouverts tous les jours aux visiteurs.

La Parseval Le Parseval VI a fait, jeudi soir, une courte sortie d'essai, à Bitterfeld. Le but de cette ascension était surtout d'examiner l'effet du projecteur Vankumler sur les dirigeables. Cet ingénieur parvint à projeter sur le ballon des images lumineuses qui apparaissaient avec une grande netteté.

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris.

Dans la Région

Les fêtes du cinquantenaire. — Une réunion préliminaire pour l'organisation des fêtes de septembre, en l'honneur du président de la République, a eu lieu, jeudi soir, à la mairie d'Évian.

Un comité a été nommé, ayant à sa tête, M.M. François Grivel, maire; Joseph Curschellas et Pierre Grivel, adjoints; à ce comité s'ajoutent les présidents des sociétés locales.

Une nouvelle réunion aura lieu les premiers jours de la semaine prochaine.

Accident mortel. — Jeudi, vers 6 h. du soir, M. Martin, ouvrier tailleur d'habits à Bonnevaux, a trouvé le fils de son patron, le jeune Gaston Cettion Cavé, âgé de 6 ans, pendu à l'entrée du grenier.

On suppose que le jeune Gaston aura voulu se balancer à une corde fixée à une poutre par les deux extrémités, mais ses pieds ayant glissé sur le plan incliné du plancher, il est resté suspendu dans le vide, la corde fixée sous le com, et a été ainsi asphyxié.

Cadavre retiré du Rhône. — Le cadavre d'une femme inconnue a été retiré du Rhône à Sault-Brénaz, près du pont.

REVUE FINANCIÈRE

Les marchés ont été cette semaine en proie à une crise de pessimisme dont la période la plus aiguë parait, il est vrai, déjà passée. En Amérique, pays vers lequel les regards sont tournés comme vers le point de départ des tempêtes, baisse du cuivre, hausse des céréales sur déceptions relatives aux récoltes, réaction générale en Bourse.

A Londres et à Paris, réalisations continues, se précipitant, au détriment des cours, sur les valeurs les plus courues il y a quelques mois, et dénotant un surchangement de spéculation plus considérable qu'on ne pouvait le penser. En Allemagne, embarras de la Niederdeutsche Bank, et à Vienne, chute d'une maison d'importance secondaire, mais non discutée jusqu'ici comme solides. En somme, concert de notes noires.

Cependant, soit que les opérations de nettoyage touchent à leur terme, soit que, comme il est plus probable, elles soient suspendues pour permettre à la liquidation de fin de mois de s'effectuer dans des conditions passables, il y a reprise sur les plus basses cotes. Constatons le sans rien présager au sujet de l'étendue et de la durée de cette reprise.

L'explosion d'affaires nouvelles est rare, vu ces circonstances. Londres toutefois, qui ne chôme presque jamais complètement en fait d'émissions, a vu s'ouvrir la souscription à £ 1 million 4 1/2 % Mortgage Company of Egypt à 97 1/2 % et à 2 000.000 4 % Manila Railroad (Southern Lines), garanti par le gouvernement des Philippines (montant autorisé \$ 30 millions) à 86 %.

En Suisse, la Ville de Baden émet fr. 1.500.000 4 % au pair et le bourg industriel de Broc (Fribourg) a offert au public fr. 700.000 4 % à 99 %.

Société financière pour l'industrie au Mexique (capital fr. 5 millions divisé en actions de 250 fr.). — L'assemblée générale s'est réunie à Genève le 25 juin. Le dixième rapport peut constater, à bon droit, que la société a réalisé avec succès jusqu'ici le programme que ses fondateurs lui avaient tracé. Malgré des circonstances souvent adverses, telles que la crise monétaire mexicaine de 1901-03, la crise nord-américaine de 1907, et l'état de stagnation relative qui lui a succédé, le champ d'action de la société s'est étendu sans relâche, parallèlement au développement de l'industrie mexicaine.

Le portefeuille titres figure au bilan pour Fr. 6.391.808,65. Une petite partie des titres Brasserie Motezuma a été vendue, mais la société a garanti la nouvelle émission récente. Le dividende de cette entreprise a été, comme précédemment, de 18 %. Les Compagnies de

Buen Tono et du Palacio de Hierro ont maintenu leurs rendements, la première de 9 % à ses actions privilégiées et 12 % à ses actions ordinaires, la seconde de 9 %. La Papeterie de San Rafael a élevé son dividende de 5 à 7 %. Le bénéfice du San Ildefonso représente 4 % du capital, mais n'a pas été distribué. La Compagnie nationale mexicaine de dynamite a poursuivi une marche très satisfaisante. Elle a vendu 144.000 caisses de dynamite contre 119.000 en 1908, et son bénéfice a passé de \$ 408.000 à \$ 700.000. Après une affectation de \$ 185.000 à la réserve et à l'amortissement, elle a distribué 7 % au capital privilégié pour 1909, et pourra liquider la majeure partie de l'arrière dû au même capital pour les exercices 1906 à 1908. Le rendement de 1909 paraît devoir être au moins égal à celui de 1908.

Les participations syndicales de la Société financière pour l'industrie au Mexique s'élevaient au 31 décembre à fr. 2.294.254,85. Cette somme comprenait, entre autres, un intérêt dans la prise ferme d'actions Société fondère du Mexique introduites dès lors à la Bourse de Paris, ainsi qu'une participation assez importante dans l'achat d'obligations hypothécaires Cle tramways, force et lumière de Guadalajara, absorbée depuis par la Compania Hidroelectricita et irrigadora del Chapala. La Société financière a été chargée du groupement des intérêts et de la direction des opérations syndicales, ce qui explique en partie l'accroissement du chiffre des comptes débiteurs à fr. 9.102.911,30. Ce chapitre comprend, en outre, différentes avances, une, entre autres, à la brasserie Motezuma en attendant la nouvelle émission aujourd'hui réalisée.

Au passif, la majeure partie du chapitre « Comptes créanciers », au montant de francs 10.741.947,65, représente la contre-partie des sous-participations dans le syndicat del Chapala. Y figurent aussi les sommes reçues des Compagnies Nixo et San Rafael pour le service de leurs emprunts au 1er janvier 1910.

Le bénéfice de 1909 s'est établi comme suit: Solde de 1908 Fr. 24.260,65 Intérêts et dividendes » 677.104,30 Commissions » 355.482,05 Participation syndicales » 98.076,80 Bénéfices sur réalisations de titres » 53.927,60 Fr. 1.208.851,10 Fr. 91.660,80 Fr. 1.117.190,30

Le plus fort rendement du portefeuille est dû principalement à l'amélioration du revenu des actions Cte mexicaine des explosifs. D'autre part, la liquidation de divers syndicats et certaines opérations nouvelles, telle l'émission à Paris de fr. 12.500.000 Emprunt 5 % Société foncière du Mexique, ont fourni aux bénéfices un appoint appréciable.

La répartition a eu lieu comme suit: Réserve statutaire Fr. 109.293 — Fonds de prévoyance » 250.000 — Dividende, 25 fr. sur 20.000 actions » 500.000 — Dividende, 20 fr. 45 sur 8000 parts de fondateur » 163.636 35 Tantèmes du Conseil » 68.363 70 Report à 1910 » 25.897 25

Après ces attributions, le fonds de réserve statutaire s'est trouvé porté à: Fr. 1.035.220 80 et le fonds de prévoyance à » 1.150.000 — Total des réserves Fr. 2.185.220 80

Chemins de fer Viège-Zermatt. (Capital actions, 2.500.000 fr. Obligations, 3.500.000 fr.). — L'assemblée a eu lieu le 22 juin. Voici le résultat de 1909: Recettes brutes Fr. 657.189 03 Dépenses d'exploitation » 305.392 30 Excédent (diminution sur 1908, 20.866 fr.) Fr. 351.796 73

Plus: report de 1908 (6091 fr. 19), recettes accessoires, locations, intérêts perçus, etc. » 13.307 46 Fr. 365.004 19

A déduire: service de la dette Fr. 142.897 65 Au fonds de renouvellement du matériel » 3.600 — » 146.497 65 Bénéfice net Fr. 218.506 54

qui a été réparti comme suit: Amortissement sur immeuble à Zermatt Fr. 20.000 — Dividende » 175.000 — Tantèmes » 8.051 53 A nouveau » 14.855 01

Après ces attributions, les fonds de renouvellement se montent à 284.700 francs (Vole, 200.000 fr. Matériel, 84.700 fr.). Il existe en outre un compte d'attente créancier de 25 5/8 fr. 40 et destiné à faire face au paiement, en 1910, du solde des travaux de dérivation au kil. 3-4, et de la correction du Riedbach en aval.

La diminution des recettes sur 1908 a été peu sensible eu égard aux longues interruptions de l'été de 1909. Pendant l'hiver 1909/10, un grand nombre d'avalanches ont recouvert la ligne. L'une a enlevé la halte à marchandises de Randa (perte 2500 fr.), une autre s'est arrêtée à 50 mètres de la gare de Zermatt. Il aurait fallu de nombreuses équipes exposées à un danger certain et à un travail prolongé, si l'exploitation d'hiver sollicitée de quelques côtés eût été établie.

Les plans de construction de nouveaux ateliers à Viège, ainsi que d'un bâtiment d'administration et de logements pour le personnel, sont en élaboration. La parcelle nécessaire à l'arrondissement des terrains possédés d'ancienneté a été acquise. La dépense de construction sera de 250 à 300 mille francs. Elle sera échelonnée et l'amortissement s'en fera graduellement, sans augmentation de la dette consolidée.

Chemins de fer de Chamonix à Montevers (capital actions 1.600.000 francs, obligations 1.600.000 fr.). Voici un résumé du rapport lu à l'assemblée du 4 juin, à Annemasse. Les travaux ont été terminés en automne 1908, les derniers parachevements effectués au début du printemps suivant, et l'exploitation a commencé le 28 mai 1909. Les devis forfaitaires ont été dépassés, par suite de prestations et modifications ne pouvant équitablement imputer à l'entreprise, de 97.876 fr. 72, soit 3,60 %. Les dépenses de premier établissement figurent au bilan du 31 décembre 1909 pour 3.284.280 fr. 32. Voici le résultat de l'exercice: Recettes brutes Fr. 298.770 55 Exploitation et frais généraux Fr. 124.793 24 Intérêt de l'emprunt, dette flottante, commissions 80.830 06 205 623 30 Solde disponible Fr. 93.147 25

dont la répartition a eu lieu comme suit: Fonds de renouvellement (1000 par km., soit 6000 fr., plus 10.000 fr. à l'extraordinaire) Fr. 16 000 — Réserve légale 10.000 — Amortissement de trois actions 1.500 — Annuité d'amortissement de la prime des actions 1.471 26 Dividende 4 % net 64 000 — A nouveau 175 99

Dans les frais généraux sont compris près de 15.000 fr. de réclamation et 18.221 fr. 37 cent. impôts et contributions. La Compagnie a pris à la charge du compte de profits et pertes les taxes de revenu et de circulation qui se déduisent en général des coupons d'actions et d'obligations.

Il y a eu trois trains dans chaque sens du 29 mai au 30 juin, cinq du 1er juillet au 30 septembre, lesquels ont été souvent doublés ou triplés, et deux du 30 septembre au 15 octobre. Cette exploitation d'arrière-saison a payé ses frais. La marche des trains s'est effectuée sans aucun accident. Il a été transporté 47.481 voyageurs (chaque double course étant comptée pour deux unités).

Bourse de Genève du 22 juillet

La tendance des marchés financiers s'est vivement améliorée. Les avis de New-York sont maintenant empreints d'optimisme et on considère que la baisse est tout au moins enrayée. Déjà mercredi Wall Street avait montré des dispositions excellentes et hier encore la hausse s'accroissait. On dit que les récoltes ne sont pas aussi médiocres qu'on avait cru tout d'abord, et comme le résultat des moissons est l'axe sur lequel pivote tout le marché américain à ce moment de l'année, une nouvelle semblable ne pouvait que favoriser une reprise.

Londres est plus actif et les avances sont assez importantes. L'argent est abondant et vaut 2 % environ.

A Paris, presque toute la cote est en plus-value.

Le 3 % s'inscrit à 97,30 contre 97,25 la veille. Brésil soutenu à 89,85. Les Fonds rus-

ses sont fermes. Extérieure 94,99. Serbe un peu faible à 86,55.

Les Etablissements de crédit sont en bonne tendance. L'Union parisienne regagne 14 fr. à 1014. Les Banques étrangères sont également mieux disposées et enregistrent des plus-values. Banque nationale du Mexique 1144. Russo-Chinoise et Azoff Don toutes deux en gain de neuf francs.

Chemins de fer français en progrès, mais peu actifs. Chemins espagnols inchangés.

Dans le groupe Traction, les Tramways Sud reprennent le cours de 185. Nord-Sud rattaché à 311. Omnibus 335.

Les valeurs d'électricité accusent de la fermeté sans pourtant s'écarter beaucoup de leurs cours de la veille.

Le Rio débute à 1050 et clôture à 1074, en gain de 38 fr. On assure qu'une entente entre les producteurs du cuivre est imminente.

Boleo 70. Cuivre et Pyrites 163. Le groupe russe est animé. La Briansk privilégiée passe de 320 à 325. Sosnowice en hausse de sept francs. Bakou ferme à 795 contre 784. Provdnik 197. Maltzoff 1146 contre 1135.

Dans les valeurs diverses, les Caoutchoucs accentuent leur reprise. Financière 390. Eastern 71. Malacca 268. Valeurs minières soutenues. Cape Copper 152,50.

Le compartiment des mines d'or est mieux disposé et la plupart des titres sont en avance. Les diamantifères regagnent d'importantes fractions et restent recherchés. DeBeers 424, en gain de 13 francs.

Notre Bourse est bien impressionnée par les nouvelles de la matinée. Les affaires sont un peu plus nombreuses, mais les cours varient peu.

Dans les Banques, le Comptoir est à 055. Union Financière 642. Les actions de Gaz sont résistantes. Marseille 600. Société Lyonnaise 502. Le Girof cote 450. Franco-Suisse ramassée à 508 à 510 fin courant et jusqu'à 512 août.

Le Bonmont est à 263. Chocolats 440. Financière des Caoutchoucs 301. La Part Coton est un peu plus demandée à 375. Mexicaines calmes. San Rafael 306.

Centre de vote de la Bourse de Zurich 29 juillet

Banque commerciale italienne 887 prix fait. — Crédit suisse 569 d. 571 o. — Electrobank 2128 pf. — Franco-Suisse 519 d. 510 o. — Aléman 2575 pf. — Chaux 1638 d. — Balthazar 567 o.

Tendance irrégulière.

LISTE DES PREDICATEURS du Dimanche 31 juillet

ÉGLISE NATIONALE PROTESTANTE Chants: Psaume 5. — Cantique 159.

Saint-Pierre. — 10 h. M. Fulliquet, Sermon. Saint-Gervais. — 10 h. M. E. Rochat, Sermon.

Madeleine. — 8 h. M. Denkinger, Sermon. Fusterie. — 10 h. M. Ostermann, Sermon. — 2 h. M. Fulliquet, Service de baptêmes.

Pasquis. — 10 h. M. E. Rohrich, pasteur à Diollet, Sermon. Carouge. — 10 h. M. Cougnard, Sermon. Palpalais. — 10 h. M. Vincent, Sermon. Eaux-Vives. — 10 h. M. J. Martin, Sermon. Services en langue allemande. — Auditoire. — 10 h. M. Barth, Sermon.

PREDICATEURS DE LA CAMPAGNE

Anières. — 10 h. M. Demeio. Avully. — 10 h. M. Mojal. Bernex. — 8 h. M. Aubert, prop. Carigny. — 10 h. M. Aubert, prop. Colligny. — 10 h. M. Olivet. Gancy. — 10 h. M. Jörmann, installation de pasteur.

Chêne. — 10 h. M. A. Rohrich. Coligny. — 10 h. M. Gambin. Doragny. — 10 h. M. D. Delétra. Genérol. — 10 h. M. Poulin. Gy. — 8 h. M. Lemoir. Jussy. — 10 h. M. Lenoir. Grand-Lancy. — 10 h. M. Dücker, Onex. — 10 h. M. Guillot. Pregny-Gol-Saxe. — 10 h. M. Denkinger. Russin. — 8 h. M. D. Delétra. Sacconno. — 10 h. M. G. Berger. Saffigny. — 10 h. M. Ollivier, prop. Vandœuvre. — 10 h. M. Bret. Vernier. — 10 h. M. Ern. Christen. Veve. — 10 h. M. Guequand. Vevey. — 9 h. M. Cellérier, prop.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRETIENNE Messes et prédications

Notre-Dame. — 10 h. M. Chrétien.

Saint-Germain. — 9 h. Service allemand. M. Steiner.

Carouge. — 10 h. M. Jacquemin. Lancy. — 10 h. M. Steiger.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE Casino de Saint-Vierge, 1er étage. — 10 h. M. Sartorius, Sermon. Eglise luthérienne (rue Verdaine, 88). — 10 h. M. Molzahn, Sermon.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE Oratoire (rue Tabazan). — 9 h. M. Barnand-Brocher. Rive droite (rue Lévrier, 3). — 10 h. M. Emilio Lenoir. Chapelle des Buis (Pâquis). — 10 h. M. Rousset. Carouge (rue Jacques-Dalphin). — 10 h. M. G. E. Malan. — 11 h. Catechisme. Petit-Lancy (Chapelle). — 10 h. M. Durand.

CULTE A CHAMBEY 10 h. M. Ch. Martin. UNION NATIONALE ÉVANGÉLIQUE Servette. — 10 h. M. Denkinger. ÉVANGÉLISATION POPULAIRE Salle Centrale (10, Madeleine). — 9 h. M. Culte et Sainte-Cène. Campagne Eug. de Budé, Petit-Saconnno. — 4 h. Réunion en plein air. MM. E. Favre et E. Sauvin.

ÉGLISE METHODISTE ALLEMANDE Rue Calvin, 12. — 10 h. Prédication. — 11 h. 1/2. Ecole du dimanche. — 3 h. Réunion de jeunes filles. — 8 h. 1/2. Réunion d'évangélisation. — Vendredi, 8 h. 1/2. Etude biblique.

ÉGLISE CHRETIENNE BAPTISTE Rue Hôtel-de-Ville, 8 (en face la Taconnerie). — 9 h. 1/2. Culte. M. B. Jaccard. — 8 h. 1/2. Réunion évangélique.

CHURCH OF SCOTTLAND Cathedral of St-Pierre, Macchabee's Chapel. — 11 h. 1/2. A. M. divine service. Chaplain Rev. C. R. Ramsay, Glasgow.

CHRISTIAN SCIENCE SOCIETY 4, Cour de Saint-Pierre. — 10 h. 30 A. M. Subject of Lesson-Sermon: Love. — 9 h. 30. Sunday-School for children.

SERVICE EN LANGUE ITALIENNE Eglise Evangelique Italiana (3, r. Ami-Lullin, au rez-de-chaussée). — M. Carnagnola, pasteur. — 9 h. Ecole du dimanche. — 10 h. Sermon. — 8 h. 1/2. Conférence. Jeudi soir, 8 h. 1/2. Etude biblique.

Eglise Methodiste Episcopale Italiana (23, rue du Marché, entre par le Terraillet, 1, au 1er). — M. Charbonnier, pasteur. — 10 h. Culte. — 11 h. Ecole du dimanche. — 8 h. S. Evangélisation. Jeudi soir, 8 h. Evangélisation.

HOLY TRINITY CHURCH Rue du Mont-Blanc. — Early Communion 8 h. 30. — Matins 10.30. — Evensong 5 p. m.

ÉGLISE RUSSE 10 h. 1/2. Messe par M. l'archiprêtre Orloff. Le chœur sous la direction de M. Leonovitch.

AMERICAN EPISCOPAL CHURCH Rue Ait-Vincent. — Rector, Rev. Charles M. Belden. — Services Holy Communion on the first Sunday of the month after Morning Prayer 10.45 a. m. — On other Sundays: 8.30 a. m. — Morning Prayer, with Sermon 10.45 a. m. — Evening Prayer, with address: 5.30 p. m.

L'administration du Journal de Genève rappelle que toute demande de changement d'adresse doit indiquer, en même temps que la nouvelle, la dernière adresse à laquelle le journal a été envoyé, afin d'éviter les confusion de noms et de faciliter les recherches.

Compagnie générale de navigation Côte suisse. — Départs: 6 h. 45 (7 h. 50 direct). — 9 h. 25 express deux rives. — (11 h. 40 direct). — 11 h. — 1 h. 30 (express deux rives). — 1 h. 55 tour du Petit lac. — 3 h. 15. — (5 h. 10 direct). — 5 h. Arrivées: 11 h. 35. — (10 h. 45 direct). — 1 h. express deux rives. — 3 h. 10. — (4 h. 35 direct). — 6 h. 05. — 7 h. 45 express deux rives. — 9 h. 05. — 8 h. 45 direct.

Côte de Savoie. — Départs: 6 h. 35. — 8 h. 50 traversée sur Nyon. — 9 h. 25 express deux rives. — 11 h. 20 jusqu'à Tongues. — 1 h. 30 express deux rives. — 2 h. — 3 h. 10 jusqu'à Hermance. — 5 h. 15. — 7 h. jusqu'à Hermance. Arrivées: 7 h. — 8 h. 30. — 10 h. 50. — 12 h. 35. — 1 h. express deux rives. — 1 h. 45 vient de Tongues. — 5 h. 03. — 4 h. 50 direct depuis Hermance. — 7 h. 15. — 7 h. 45 express deux rives. — (8 h. 30 dimanche).

Impression de la Société de Genève, 5-7, rue Grégoire-Dalme.

CARROSSERIE DE Voitures et Automobiles MAISON OERTIG Frères Fondée en 1873 Rue du Molé - GENÈVE - Téléphone 3038

A REMETTRE DE SUITE Arcade et entresol, 54, rue du Rhône, éven. avec agencement complet: deux coffres-forts, machine à écrire, six bureaux, etc., etc. Très avantageux. S'adresser à M. Louis UEBERSAX, régisseur, 1, place du Lac

CHIROMANCIE Ceux lisant dans les mains vous dira votre caractère et votre sort. Parle le français, l'anglais et l'allemand. Réçoit de 3-8 heures. Mme Liliang, rue Verdaine, N° 11, Anc. Quittera Genève le 8 août. 7227

AUTO-BENZINE PLUS DE DISETTE DE GLACE! Chacun fabrique sa glace lui-même Avec cet appareil on peut produire en 1 minute environ de la glace brute et de la glace de confiseur, sans autre glace ou produit chimique. Le secret de cette merveilleuse invention est à céder pour le district de Genève à Messieurs très résolus, disposant de quelques milliers de francs. Offres sous N°8627 à Haasenstein et Vogler A. G., Berlin W. 3. 7242

BOURSE DE GENÈVE du 29 juillet 1920. Tableaux financiers détaillés pour Genève, Paris, Londres, New-York, Berlin, etc., incluant obligations, actions, et divers titres.

**Transports funéraires**  
**Morlat-Duparc-Fert**  
 16, r. des Chaudronniers  
 Téléphone 121 GENEVE Téléphone 121

**Inhumations**  
**Exhumations**

**TRANSPORTS FUNÉBRES**  
**INCINÉRATIONS**  
 INHUMATIONS - EXHUMATIONS

**MAISON**  
**J. Servetaz - Mallet**  
 GENEVE  
 rue d'Italie, 9 Téléphone 2382

**FABRIQUE DE CERQUEILS**

Monsieur et Madame Auguste Panchaud à Genève, Mademoiselle Anna Panchaud, à Lausanne, Monsieur et Madame Paul Panchaud, pasteur, à Orbe, Madame Panchaud et sa famille, Madame Perregaux et sa famille, à Genève, Monsieur le Docteur Louis Mercier-Panchaud et sa famille, à Coppet, les familles Girardet, Borel et Roud-Perregaux ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, sœur, belle-sœur et tante,

**Madame Elise PANCHAUD-PERREGAUX**  
 que Dieu a repris à Lui le 20 juillet, dans sa 81<sup>me</sup> année.

L'enterrement aura lieu à Orbe, samedi 30 juillet, à 3 h. 1/2. Culte à 3 h.

JG2  
 Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

Ps LXXIII, 23 et 24.  
 Tu m'as saisi la main droite.  
 Tu me conduiras par ton conseil.  
 Puis tu m'es recouvert dans la gloire.

**MAISON FONDÉE EN 1873**  
**FABRIQUE**  
**de**  
**FEUX D'ARTIFICES**  
**L. Martinet**  
 Chêne-Bougeries, Genève 6653

**RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE**  
 Catalogue franco sur demande

**PROVISIONS pour EXCURSIONS**  
**et pour la CAMPAGNE**  
 à prendre chez  
**F. ZUMTHOR Fils**  
 1, place du Port - Téléphone 3 81  
 Succursale, Rond-Point de Plainpalais, 4 Téléphone 23 15

EXPÉDITIONS PROMPTES ET SOIGNÉES DANS TOUTES DIRECTIONS

Mademoiselle Marie Dominici, Monsieur et Madame Frédéric Dominici et leurs enfants, Mademoiselle Noémi Gautier, Monsieur Raymond Gautier, Madame Charles de Marignac, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Adolphe DOMINICÉ**  
 leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et grand-oncle, décédé le 20 juillet, à l'âge de 83 ans.

L'enterrement aura lieu le dimanche 31 juillet et l'honneur se rendra devant le temple de Genthod, à 2 h. 15.

**SOLEURE** au pied du **Weissenstein**

Ville du moyen âge très curieuse. La plus importante collection d'armes de la Suisse. Collections artistiques et historiques renommées au musée de la ville. Magnifiques promenades dans forêt à proximité immédiate. Excursions très intéressantes dans le Jura. Excellents correspondances de trains.

6024

Renseignements gratuits par le Bureau officiel de renseignements

**GRAND HOTEL DE LA PAIX**  
**LAUSANNE**  
**Ouverture 1<sup>er</sup> août 1910**

Grand café avec terrasse - Salle de billards et bowling  
 Restauration à la carte et à prix fixe

Bières suisses, de Munich et de Pilsen

7234 Direction : Famille Eug. MOECKLIN.

La famille **F. RAUBER-FEHR** très sensible aux nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son immense chagrin.

7243

Mme Vve Julia **MARGOT-LECOULTRE**, ses enfants et leurs familles, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur deuil remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné.

JG1

**FÊTE DE NUIT ET ILLUMINATION**  
**1<sup>er</sup> Août 1910**  
 GA DÉPÔT de **FEUX D'ARTIFICE**

Fiammes de Bengale, Chandelles Romaines, Fusées, soleils, Caprices, Bouquets, etc., etc.

Artifices pour verandas et jardins, la pièce 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 cts. Boîtes garnies à fr. 1,50, 2,50 et au-dessus.

Artifices pour campagnes, feux assortis et prêts à être tirés soi-même, dep. fr. 10, 15, 25, 35, 50, 100 et au-dessus.

Balloons, Lanternes vénitienes, Guirlandes, Torches pour retraites aux flambeaux, Bougies, etc., etc.

7222

**MARCHANDISES GARANTIES - PRIX DE FABRIQUE**  
**AUX INVENTIONS MODERNES.** 3, rue des Allemands, 3  
 Téléphone 3212

Mlle Thérèse d'ALESSANDRO; il ne sera pas rendu d'honneur.

**M. Louis MARMIER**; il ne sera pas rendu d'honneur.

**Docteur H. NAEGELI**  
**ABSENT**

**Doct' M. BURCART**  
**ABSENT**  
 du 23 juillet au 12 septembre.

**L. SOUTTER**  
**DENTISTE**  
 absent jusqu'au 25 août

**SAGE-FEMME**  
 Diplômée  
**Mme J. GOGNIAT**  
 Successeur de **Mme A. BAVIGNY**  
 Fusterie, 1 - Genève  
 Consultations à toute époque

**Spécialité pour l'analyse des URINES**  
**A. BRUN**, Hécène, 51-céline.  
 Rue de Cointance, 5  
**Pharmacie A. BRUN**

**CAUX s/ Montreux**  
**Pension-Famille**  
**TEA ROOM**  
 Confort moderne, cuisine soignée, prix modérés. Téléphone 73. Altitude, 1000 mètres.  
 A. Cottier-Bardet, 7226

**MÉDECIN**  
 cherche remplaçant diplômé pendant son service militaire.  
 Ecrire sous V 25143 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

**Gouvernante - Institutrice**  
 Française, protestante, connaissant parfaitement le français, l'anglais, musicienne, est demandée pour une fillette de six ans, Rome et voyage.  
 Ecrire **Madame MORETTI**, Riccione (Italie). 7214

**On demande une bonne Cuisinière**  
 Bonnes références. Ecrire ou téléphoner **Mme Adolphe Chénovier**, Bellveriv. 7216

On demande pour un grand hôtel à Alger un  
**Mécanicien-Electricien**  
 connaissant à fond chaudières Babcock-Wilcox et groupe électrogène. Durée de saison 25 octobre-10 mai.  
 On y demande également un bon **TAPISSIER**  
 travailleur et capable. Durée de l'engagement du 1<sup>er</sup> octobre au 15 janvier. Adr. offres avec copies de certificats et photographie à M. Bolluck, Hôtel National, Genève. 7213

**Jeune Homme**  
 ayant été pendant de nombreuses années employé de banque, muni de bonnes références, cherche place  
**cherche place**  
 Offres sous chiffre U 3574 X, Haasenstein et Vogler, Genève.

A Scottish lady wishes to hear of a situation on mutual terms  
**in a Swiss school**  
 for her daughter. Address: Mrs Foggie, Fernbank, Loches, Dundee. 7177

**Demoiselle** allemande, 25 ans, sachant bien la couture, cherche place dans une famille distinguée auprès d'enfants de 3-15 ans. - Offres sous chiffre Th 1741 Y, à Haasenstein et Vogler, Thourne. 7233

A louer près de Chêleres pour août et septembre,  
**chalet meublé**  
 13 lits. Salon, salle à manger, terrasse. Belle vue. - S'adresser au notaire **GEX**, à Aigle. 7205

**Chalet à vendre**  
 A vendre sur le Plateau de Lancy, à deux minutes du tram, superbe chalet de 8 pièces, chambre de bains, cabinet de photographie, eau, gaz, électricité, chauffage central, vue superbe et étendu, parc avec plantations. - S'adresser **Fabrique de Chalets suisses** J. & L. Ody & Cie, Grand-Pré, Genève. 6290

A vendre. Canot Automobile, marque Peugeot, très bon état. - Ecrire sous V 3300 X, Haasenstein et Vogler, Genève. 7182

**A vendre ou à louer**  
 par an ou au mois «Château Les Servas» St-Gingolph, Valais, belle propriété ombragée au bord du lac de Genève. Maison entièrement meublée, confort moderne. - S'adresser **Mme Lewis**, Chalet Les Servas, St-Gingolph. 7143

**Commune de Lausanne**  
 et consistant en:  
**TERRAINS A BATIR**  
**AVENUE JUSTE-OLIVIER**  
 Un lot de 6485 mètres carrés, en bloc ou par parcelles de 700 à 800, mètre carrés, suivant plan de lotissement établi.  
 Un lot de 7020 mètres carrés, en bloc ou par parcelles de 500 à 1400 mètres carrés.

**EN LONGERAIÉ**  
 Parcelle de 1490 mètres carrés.

**AVENUE DE LA GARE N° 1**  
 Belle propriété de 3490 mètres carrés à l'angle de deux grandes avenues, comprenant un bâtiment de luxe et grand parc. Possibilité d'établir de nombreux magasins.

**RUE DU PRÉ N° 34**  
 Maison d'habitation de 153 mètres carrés, avec magasin, en face de nouvelles halles projetées.

**RUE DE LA CHENEAU-DE-BOURG, N° 33**  
 Grande cave meublée de 69 mètres carrés.

Le plan de lotissement peut être consulté chez le sousigné qui est chargé de renseigner et de recevoir les offres éventuelles.

**JUL. DURUSSEL**,  
 notaire et géomètre breveté,  
 Rue St-Pierre, 14, Lausanne.  
 6738

**SALÈVE - SUR - GENEVE**  
**Grand Hôtel Bellevue**  
 (Monnetier-Mornex, Haute-Savoie) 7120  
 1<sup>er</sup> ordre et situation unique en face du Mt-Blanc. Chemin de fer électrique depuis Genève. Gare de l'Hôtel Monnetier-Malrieu. Arrangements favorables en pension. - Restaurant.

**Chantier Naval MÉGEVET**  
 = CORSIER-PORT =  
**Construction de bateaux en tous genres**  
 Yachts à voiles - CANOTS AUTOMOBILES  
 Livraison immédiate. Grand stock.

Plus d'Usure, Plus de Fatigue

**WOOD-MILNE**

TALONS TOURNANTS CAOUTCHOUC  
 les plus durables, économisent dix fois leur prix en chaussures, rendent la marche silencieuse et douce, diminuent la fatigue.



En vente partout. En Gros: **WOOD-MILNE, Ltd. - AMSTERDAM.**

**COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES**  
 Société anonyme au capital de 45.000.000 de francs

**PAQUEBOTS - POSTE FRANÇAIS**  
 Administration: PARIS, 1, rue Vignon  
 Direction de l'Exploitation: AGENCE GÉNÉRALE: MARSEILLE, 3, Place Sadi-Carnot - BUREAUX: 20, Allée d'Orléans

Services de la Compagnie:  
 Lignes de l'Inde et de l'Indo-Chine, de la Chine et du Japon - Lignes de l'Océan-Indien - Lignes de l'Australie et de la Nouvelle Calédonie - Lignes de la Méditerranée et de la Mer Noire - Lignes de l'Angleterre - Lignes de l'Océan Atlantique - Lignes commerciales d'Indo-Chine et d'Extrême-Orient. 79

Pour renseignements s'adresser à  
 Genève: Société de Transports Internationaux, Correspondants généraux & Heyrac & Vars  
 Lausanne: Perrin & Cie. - Montreux: J. Allmand. - Nouchâtel: Ed. Haussler. - Zurich: Otto  
 Parissel (Metzger). - Kucerena: Société de Transports Gondrand frères. - Bâle: Bureau Officiel de Renseignements.  
 Pour les dates de départs des Paquebots, consulter la Liste officielle des Services de la Compagnie, paraissant tous les samedis, envoyée franco sur demande, aux agences ci-dessus.

**COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE (Compagnie Touache)**  
 Services réguliers de MARSEILLE, CETTE et PORT-VENDRE  
 sur l'Algérie, Tunisie, Sicile, Tripolitaine, Maroc. Services rapides

Départs: de Port-Vendres à Alger, dim. 3 h. 1/2 soir; Oran, vendr. 3 h. 30 s. - De Marseille à Tunis, mer. midi; Philippeville, Bône, jeudi midi; Alger, jeudi midi; Bizerte, Tunis et (Passerelle par quinz.) samedi midi. - De Tunis à Palerme, mardi midi. - D'Alger à Port-Vendres, mer. midi. - D'Oran à Port-Vendres, lundi midi. - De Tunis à Marseille, lundi 2 h. - De Philippeville à Marseille, lundi midi. - D'Alger à Marseille, samedi midi. De Tunis à Marseille, mer. 5 h. s. - De Palerme, Tunis et Marseille, mer. midi. - De Marseille à la côte Tunisienne et Tripoli, mer. midi. - De Marseille à Oran et Maroc, mer. 6 h. s. - De Tripoli à Tunis et Marseille, mardi 4 h. s. - De Tanger pour Oran et Marseille ou Port-Vendres, mer. 6 h. s.

Exploitation: S. R. CANNIBLERE, WAREHOUSE

**SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX**  
 GENEVE - 10, Boulevard Fagny - GENEVE

Agence générale de la Compagnie des Messageries Maritimes, Marseille et Bordeaux.

de la Compagnie Générale Transatlantique, au Havre, à St-Nazaire et Marseille.

de la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur et à Marseille.

de la Rotterdam Lloyd, à Marseille. 10241

de la Deutsche Afrika Linie, à Marseille.

de la Pacific Steam Navigation Company, à La Pallice, de Lloyd Sabaudo, à Gènes.

de MM. N. Paquet & Co, à Marseille (Service pour le Maroc).

Frêt et billets de passage. Transports pour tous pays

**RÉOUVERTURE**  
 de la Confiserie-Pâtisserie fine  
**VERAGUTH-ROBBI**  
 14, rue de la Croix-d'Or, 14  
 à partir du 27 juillet

Gâteaux, spécialités. Bonbons fins, Coulis, Sandwichs.  
 EXPORTATION

Téléphone 3-99. Téléphone 3-99.

**Banque Suisse pour le Commerce Etranger**  
 GENEVE - 1, rue du Commerce  
 Capital 12.500.000.- Réserves 3.242.943.30

Comptes d'Epargne - Comptes de chèques - Comptes courants  
 - Comptes à préavis - Dépôts de fonds à échéance fixe - Escompte - Recouvrements - Escompte de coupons et titres remboursables - Avances sur titres - Change de Monnaie - Ordres de Bourse - Souscriptions - Valeurs de placements et valeurs à lots - Domiciliation

Chèques et lettres de crédit sur tous pays

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes joints), avec possibilité pour chaque titulaire de faire séparément tous versements ou retraits. 6721

**LA CAISSE HYPOTHÉCAIRE**  
 du CANTON DE GENEVE  
 émet actuellement des  
**CÉDULES** au taux de 4%  
 à 3 ans de terme

Dépôts disponibles: 2 1/2 0/0  
 Dépôts à 1 an: 3 1/2 0/0

Taux des prêts hypothécaires: 4 1/4 % - Garde de titres  
 Bureaux: Place du Molard, 2 6254

**CONSERVES**  
**CONFITURE**  
**SIROP - Fruits au Jus - Potages**

Viandes Légumes Fruits  
 Bœuf braisé à la gelée  
 Estouffade de bœuf  
 Filet de bœuf  
 Tripes à la mode de Caen etc.

Haricots verts  
 Flageolets  
 Epinards  
 Chanterelles  
 Tomates  
 Haricots  
 Macédoine de légumes, etc.

Abricots  
 Pêches  
 Cerises  
 Fraises  
 Mirabelles  
 Reines Claude  
 Pruneaux etc.

Livrées en boîtes à 1 ration, préparées spécialement à l'usage des Touristes et Excursionnistes pour courses, pique-niques, ascensions, etc., etc.

**Maison spéciale pour les Cafés**  
**"MERCURE"**  
 Chocolats Suisses et Denrées Coloniales

3 Succursales à GENEVE

Nous avons l'honneur d'aviser notre honorable clientèle que notre succursale, qui se trouve actuellement Rue de Carouge No 21, sera transférée à partir du 1<sup>er</sup> août dans la maison en face

**Rue de Carouge No 20**

Nous remercions tous nos clients de la confiance qu'ils ont bien voulu nous témoigner jusqu'ici et saisissons cette occasion de vous recommander de nouveau notre magasin en donnant l'assurance que chacun y sera servi à son entière satisfaction.

Maison spéciale pour les Cafés  
**"MERCURE"**  
 Chocolats Suisses et Denrées Coloniales  
 Berne et Olten

3 Succursales à Genève:

1) Rue du Marché, 32  
 2) Rue de la Croix-d'Or, 33  
 3) Rue de Carouge, 21  
 (à partir du 1<sup>er</sup> août en face dans la maison No 20)

**LA LICENCE**  
 d'une sensationnelle nouveauté-réclame, rapportant avec preuves un bénéfice net de 1000% du capital engagé, dans l'espace de 3 ans, est à céder pour

**le Canton de Genève**  
 au prix de Fr. 2000.- comptant à commerçant sérieux, capable, énergique et travailleur qui désire vraiment se créer une situation lucrative. Offres directes d'intéressés à adresser sous chiffre 53763Z à Haasenstein et Vogler, à Zurich. 7238

N.B. - Les heures indiquées sont celles des pays auxquels les stations appartiennent.

**HORAIRES DES CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS**

N.B. - Pour les tramways et voies étroites heure de l'Europe centrale.

SUISSE		FRANCE		GENÈVE-SAINT-JULIEN		CAROUGE-CROIX-DE-ROZON		GENÈVE-FERNEY-GEV	
Départs	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs	Arrivées	Départs	Arrivées
102 Dr. Laus. 212, Berne 422, Bâle 724, Zur. 824, St-Gall 1024, Romansh 1021, Colre 1124, Interlak 814, Luc 822, Neuch. 724, St-Maur. 624, Ann. Lausanne 924, St-Maurice 824, Dr. Laus. 804, Berne 1024, Bâle 1124, Zur. 1224, St-Gall 1324, Colre 1424, Interl. 1524, Milan 1624, Brianç. 1724, 1824, 1924, Brigue 1824, 1924, 2024, 2124, Neuch. 924, Bern. 1024, Bâle 1124, Zur. 1224, St-Gall 1324, Colre 1424, Interl. 1524, Milan 1624, Brianç. 1724, 1824, 1924, Brigue 1824, 1924, 2024, 2124, Zurich 1024, 1124, 1224, 1324, 1424, 1524, 1624, 1724, 1824, 1924, 2024, 2124, 2224, 2324, 2424, 2524, 2624, 2724, 2824, 2924, 3024, 3124, 3224, 3324, 3424, 3524, 3624, 3724, 3824, 3924, 4024, 4124, 4224, 4324, 4424, 4524, 4624, 4724, 4824, 4924, 5024, 5124, 5224, 5324, 5424, 5524, 5624, 5724, 5824, 5924, 6024, 6124, 6224, 6324, 6424, 6524, 6624, 6724, 6824, 6924, 7024, 7124, 7224, 7324, 7424, 7524, 7624, 7724, 7824, 7924, 8024, 8124, 8224, 8324, 8424, 8524, 8624, 8724, 8824, 8924, 9024, 9124, 9224, 9324, 9424, 9524, 9624, 9724, 9824, 9924, 10024, 10124, 10224, 10324, 10424, 10524, 10624, 10724, 10824, 10924, 11024, 11124, 11224, 11324, 11424, 11524, 11624, 11724, 11824, 11924, 12024, 12124, 12224, 12324, 12424, 12524, 12624, 12724, 12824, 12924, 13024, 13124, 13224, 13324, 13424, 13524, 13624, 13724, 13824, 13924, 14024, 14124, 14224, 14324, 14424, 14524, 14624, 14724, 14824, 14924, 15024, 15124, 15224, 15324, 15424, 15524, 15624, 15724, 15824, 15924, 16024, 16124, 16224, 16324, 16424, 16524, 16624, 16724, 16824, 16924, 17024, 17124, 17224, 17324, 17424, 17524, 17624, 17724, 17824, 17924, 18024, 18124, 18224, 18324, 18424, 18524, 18624, 18724, 18824, 18924, 19024, 19124, 19224, 19324, 19424, 19524, 19624, 19724, 19824, 19924, 20024, 20124, 20224, 20324, 20424, 20524, 20624, 20724, 20824, 20924, 21024, 21124, 21224, 21324, 21424, 21524, 21624, 21724, 21824, 21924, 22024, 22124, 22224, 22324, 22424, 22524, 22624, 22724, 22824, 22924, 23024, 23124, 23224, 23324, 23424, 23524, 23624, 23724, 23824, 23924, 24024, 24124, 24224, 24324, 24424, 24524, 24624, 24724, 24824, 24924, 25024, 25124, 25224, 25324, 25424, 25524, 25624, 25724, 25824, 25924, 26024, 26124, 26224, 26324, 26424, 26524, 26624, 26724, 26824, 26924, 27024, 27124, 27224, 27324, 27424, 27524, 27624, 27724, 27824, 27924, 28024, 28124, 28224, 28324, 28424, 28524, 28624, 28724, 28824, 28924, 29024, 29124, 29224, 29324, 29424, 29524, 29624, 29724, 29824, 29924, 30024, 30124, 30224, 30324, 30424, 30524, 30624, 30724, 30824, 30924, 31024, 31124, 31224, 31324, 31424, 31524, 31624, 31724, 31824, 31924, 32024, 32124, 32224, 32324, 32424, 32524, 32624, 32724, 32824, 32924, 33024, 33124, 33224, 33324, 33424, 33524, 33624, 33724, 33824, 33924, 34024, 34124, 34224, 34324, 34424, 34524, 34624, 34724, 34824, 34924, 35024, 35124, 35224, 35324, 35424, 35524, 35624, 35724, 35824, 35924, 36024, 36124, 36224, 36324, 36424, 36524, 36624, 36724, 36824, 36924, 37024, 37124, 37224, 37324, 37424, 37524, 37624, 37724, 37824, 37924, 38024, 38124, 38224, 38324, 38424, 38524, 38624, 38724, 38824, 38924, 39024, 39124, 39224, 39324, 39424, 39524, 39624, 39724, 39824, 39924, 40024, 40124, 40224, 40324, 40424, 40524, 40624, 40724, 40824, 40924, 41024, 41124, 41224, 41324, 41424, 41524, 41624, 41724, 41824, 41924, 42024, 42124, 42224, 42324, 42424, 42524, 42624, 42724, 42824, 42924, 43024, 43124, 43224, 43324, 43424, 43524, 43624, 43724, 43824, 43924, 44024, 44124, 44224, 44324, 44424, 44524, 44624, 44724, 44824, 44924, 45024, 45124, 45224, 45324, 45424, 45524, 45624, 45724, 45824, 45924, 46024, 46124, 46224, 46324, 46424, 46524, 46624, 46724, 46824, 46924, 47024, 47124, 47224, 47324, 47424, 47524, 47624, 47724, 47824, 47924, 48024, 48124, 48224, 48324, 48424, 48524, 48624, 48724, 48824, 48924, 49024, 49124, 49224, 49324, 49424, 49524, 49624, 49724, 49824, 49924, 50024, 50124, 50224, 50324, 50424, 50524, 50624, 50724, 50824, 50924, 51024, 51124, 51224, 51324, 51424, 51524, 51624, 51724, 51824, 51924, 52024, 52124, 52224, 52324, 52424, 52524, 52624, 52724, 52824, 52924, 53024, 53124, 53224, 53324, 53424, 53524, 53624, 53724, 53824, 53924, 54024, 54124, 54224, 54324, 54424, 54524, 54624, 54724, 54824, 54924, 55024, 55124, 55224, 55324, 55424, 55524, 55624, 55724, 55824, 55924, 56024, 56124, 56224, 56324, 56424, 56524, 56624, 56724, 56824, 56924, 57024, 57124, 57224, 57324, 57424, 57524, 57624, 57724, 57824, 57924, 58024, 58124, 58224, 58324, 58424, 58524, 58624, 58724, 58824, 58924, 59024, 59124, 59224, 59324, 59424, 59524, 59624, 59724, 59824, 59924, 60024, 60124, 60224, 60324, 60424, 60524, 60624, 60724, 60824, 60924, 61024, 61124, 61224, 61324, 61424, 61524, 61624, 61724, 61824, 61924, 62024, 62124, 62224, 62324, 62424, 62524, 62624, 62724, 62824, 62924, 63024, 63124, 63224, 63324, 63424, 63524, 63624, 63724, 63824, 63924, 64024, 64124, 64224, 64324, 64424, 64524, 64624, 64724, 64824, 64924, 65024, 65124, 65224, 65324, 65424, 65524, 65624, 65724, 65824, 65924, 66024, 66124, 66224, 66324, 66424, 66524, 66624, 66724, 66824, 66924, 67024, 67124, 67224, 67324, 67424, 67524, 67624, 67724, 67824, 67924, 68024, 68124, 68224, 68324, 68424, 68524, 68624, 68724, 68824, 68924, 69024, 69124, 69224, 69324, 69424, 69524, 69624, 69724, 69824, 69924, 70024, 70124, 70224, 70324, 70424, 70524, 70624, 70724, 70824, 70924, 71024, 71124, 71224, 71324, 71424, 71524, 71624, 71724, 71824, 71924, 72024, 72124, 72224, 72324, 72424, 72524, 72624, 72724, 72824, 72924, 73024, 73124, 73224, 73324, 73424, 73524, 73624, 73724, 73824, 73924									